

NUMÉRO 167

S.O.S Amitié



SUICIDE :

de la tentation à la tentative

Prix : 5€

Revue de S.O.S Amitié France • Avril 2017

S.O.S
Amitié

UN MAL.  DES MOTS.

som
maire

TINA DUVIVIER À LA PRÉSIDENTE D'IFOTES Tina Duvivier	35		
ÉCOUTER APRÈS LA PLUIE Michel Monthell	34		04 L'ENVERS DE NOTRE MONDE Marie-Catherine Chikh
LA BOUÉE ET LE TRIPALIMUM Jean-Christophe Debauge	33		06 ÉPIDÉMIOLOGIE Denise Demoulière
U.N.P.S. François Facy, Marc Fillatre	32	08	ENFANTS : LEUR DIRE QU'ON TIENT À EUX ! Colette Barroux-Chabanol
SUICIDE ET DROIT PÉNAL Françoise Leveneur	30		
QUAND UNE PERSONNE ÂGÉE DÉCIDE DE PARTIR... Françoise Legouis	29		10 L'ADOLESCENCE : PÉRIODE DE DIALOGUE TONIQUE AVEC LA MORT ? Dr Patrick Genvresse
"FUIR ! LÀ-BAS. FUIR !" Denise Demoulière	28		12 ILS SE DONNENT À LA MORT Michel Billé
		14	* QUI PEUT PRÉJUGER DE SES RESSOURCES ? * Yvette Rodalec
CHOISIR SA MORT ? Anne-Marie Sibireff	26		16 TÉMOIGNAGES D'ÉCOUTANTS
METTRE MOTS / METTRE FIN Frédéric Mauvignier	24		UNE EMPREINTE PRESQUE DÉLÉBILE Anne Torquéo
UN SILENCE INQUIÉTANT Christian Rix	25		20 PHARE ENFANTS-PARENTS Françoise Legouis
L'OBJECTIF PREMIER DE S.O.S AMITIÉ Christian Rix	22		21 DANS L'OMBRE DE LA VIOLENCE Anne Torquéo

edito

PAR COLETTE BARROUX-CHABANOL
Rédactrice en Chef de la Revue S.O.S Amitié

Des vies sacrifiées...

Le format de notre revue ainsi que sa périodicité ne nous ont pas permis de développer un certain nombre d'événements dramatiquement liés à l'actualité : sujets brûlants et éminemment politiques. S'ils sont tout aussi complexes et sinistres que les situations abordées dans ce numéro, ils ne sont que rarement évoqués sur les lignes de S.O.S Amitié. Ils sont perçus souvent comme des tragédies qui dépassent le cadre de la famille et qui ont leur origine dans les dysfonctionnements de notre société ou dans des dérives idéologiques de nature terroriste. On ne peut passer sous silence - mais comment les évoquer simplement ? - les suicides commis par exemple dans l'environnement hospitalier par des personnels de santé brûlés par une vie professionnelle harassante et si peu conforme à leur engagement de soignants. Comment évoquer aussi sans rage et sans colère tous ceux qui massacrent au nom de leur Dieu et se croient sommés en même temps de faire le sacrifice de leur vie pour accéder à un éventuel paradis. Certes, ce ne sont pas ces personnes en souffrance ou frappées par une hystérie dévastatrice qui viendront se confier au téléphone. Peut-être leurs proches ou des proches des victimes peinant à porter leur deuil et criant à l'injustice ? Car il y a bien un scandale à dénoncer... Celui des conditions de travail qui finissent par détruire l'âme et le corps des hommes et des femmes broyés par cette moderne servitude. Scandale aussi de toutes les formes d'extrémismes qui manipulent, instrumentalisent, conditionnent de jeunes et fragiles consciences et les poussent au crime et au suicide en leur faisant miroiter le salut dans l'autre monde. Macabre propagande !

Écouter ces désarrois ne suffit pas. Il faut sans doute prendre son bâton de pèlerin comme Latifa Ibn Ziaten et, au milieu du chaos, tenter une parole pour remettre dans le bon sens les jeunes égarées en proie aux sirènes des fondamentalistes. Il faut engager les combats qui conviennent pour que l'espace du travail ne devienne pas un lieu où meurent ceux qui peinent dans l'exercice de leur métier... Il faut enfin cesser de glorifier la mort et, si cela est possible sur nos lignes, tenter d'aider les personnes désespérées à prendre du recul par rapport aux épreuves et aux douleurs et à retrouver goût à certaines saveurs de la vie : la beauté du ciel, le vol d'un oiseau et le fameux *Gout de la cerise*¹ comme nous y invite Abbas Kiarostami. Tout en respectant cette liberté qui est la nôtre, *in fine*, de choisir d'en finir avec la vie. Quel défi !

¹ Film franco-iranien de 1997

Le prochain numéro



Le prochain numéro sera consacré aux actes du Congrès de S.O.S Amitié qui se tiendra à Besançon du 19 au 21 mai 2017 et aura pour thème :
« L'écoute, un acte social dans un monde qui change ».

Revue éditée par S.O.S Amitié France.
Association Reconnue d'Utilité Publique.

Directeur de la publication

Jean-Pierre Igot
33, rue Linné - 75005 Paris

Rédactrice en chef

Colette Barroux-Chabanol

Comité de rédaction

Jean-Christophe Debauge, Denise Demoulière,
Françoise Legouis, Christian Rix,
Yvette Rodalec, Anne Torquéo.

Conception

Heica Design - claire@heica-design.fr

Crédits photos / pictos

www.shutterstock.com

www.flaticon.com

Impression

L'artésienne - 03 21 72 78 90

Z.I. de l'Alouette - 62802 Liévin cédex

 Je m'abonne

 Je me réabonne

M./ Mme

Adresse

 Je joins un chèque de €

à l'ordre de S.O.S Amitié France

À adresser à : S.O.S Amitié France
33, rue Linné - 75005 Paris.

4

numéros/an

Abonnement
REVUE S.O.S AMITIÉ

18.50€

Abonnement
Normal

23€

Abonnement
pour l'étranger

à partir de

40€

Abonnement
de soutien

L'envers de notre monde¹



Misère et suicide

Les pays les plus pauvres de la planète comme le Pérou, l'Égypte ou l'Équateur, ont les taux de suicides les plus faibles de la planète. En Afrique, les chiffres sont rares mais quand ils existent, ils tournent autour de cinq suicides pour cent mille habitants. Cette vision globale donnerait raison à Durkheim sur le fait que la misère protégerait du suicide. Mais dans les grands pays riches comme la Grande Bretagne et les États-Unis, qui peuvent avoir des taux beaucoup plus élevés que les précédents, c'est dans les banlieues pauvres de régions urbaines sinistrées économiquement que l'on voit les plus forts taux de suicides. De même au Japon, on constate les chiffres les plus importants parmi les couches sociales les plus pauvres et les moins scolarisées.

Durkheim a constaté la détérioration du lien social, familial, religieux intervenue avec le développement économique. La sortie de la société traditionnelle ne se fait pas sans mal et de nombreux laissés pour compte côtoient ceux qui peuvent épanouir leur individualité sans entraves. Cependant, des pays pauvres où les inégalités sont criantes (Amérique du Sud, Afrique) n'ont pas pour autant vu leur taux de suicides s'élever. D'autre part, parmi les pays pauvres à faible niveau d'inégalités (ancien bloc socialiste), le taux de suicides est élevé. Les pays du Nord qui ont une répartition des richesses assez serrée ont aussi un fort taux de suicides. Les facteurs richesse-misère-inégalité ne peuvent pas être seuls retenus pour nous éclairer sur l'évolution du suicide du XIX^e siècle au XX^e siècle. Leur étude ne fait que lever le voile sur la complexité du sujet.

→ Une œuvre écrite par Christian Baudelot, professeur de sociologie à L'École normale supérieure et Roger Establet, professeur émérite à l'université de Provence.

PAR MARIE-CATHERINE CHIKH

Un suicide à l'heure

en France, cent suicides à l'heure dans tout l'univers. La rareté du suicide serait à l'opposé de l'onde de choc qu'il produit dans l'entourage proche et lointain. Chacun, sur une période de quarante ans, pourrait avoir eu connaissance d'une quarantaine de suicides (réussis). Chacun provoque un choc émotionnel qui se diffuse dans l'entourage, quel que soit l'âge ou le milieu social.

Les statistiques, que la sociologie du suicide met au jour, ne nous éclairent pas sur le suicide et son tableau psychopathologique mais permettent de mettre en évidence les facteurs sociaux qui en font le terreau.

Émile Durkheim (1858-1917) a été le premier sociologue à travailler sur le suicide. Dans son œuvre *Le suicide*, il croyait percevoir des relations simples entre richesse et suicide. Pour lui, la misère protégeait du suicide. Mais ce qu'il constate à la fin du XIX^e siècle se trouve renversé au XX^e siècle et les sociologues qui lui succèdent aborderont le suicide dans un champ de variables plus complexes où les régions, les religions, le statut social, la culture, le statut matrimonial, les conflits mondiaux, le jour et l'heure interviendront tour à tour.

Le monde moderne

À partir de 1900 et l'installation de la société industrielle, on constate une baisse du suicide dans tous les pays d'Europe. Mais il faut y ajouter le vieillissement de la population qui fait encore fléchir les chiffres. Dans la société traditionnelle, le suicide croissait avec l'âge. Les fondateurs de la sociologie du suicide auraient pu constater que leurs hypothèses sur l'élévation du taux de suicides avec la naissance de la société moderne ne tenaient plus.

Dans *Les causes du suicide* (1930), Maurice Halbwachs réfute l'affirmation d'une augmentation inéluctable du taux de suicides dans le monde. Ce qui se passe en Angleterre lui donne raison : les années trente voient le taux de suicides augmenter dans les campagnes et diminuer en ville. Les jeunes, que ce soit dans les classes populaires ou aisées, se sentent plus à l'aise dans la vie urbaine avec ce qu'elle leur offre en confort, vie culturelle, professionnelle et sociale. L'avenir est prometteur, les moyens de transport se démocratisent et les congés payés ouvrent à chacun de nouvelles perspectives. Les progrès de la médecine permettent à l'individu de ne plus craindre les épidémies.

En France, le taux de suicides grimpe de 1830 jusqu'au début du XX^e siècle puis se stabilise jusqu'à la fin des années soixante-dix (après les trente glorieuses) et du choc pétrolier.

Les guerres



Les trois grandes guerres, 1870, 1914-18, 1939-45, voient chuter le suicide en France et en Allemagne (mais pas en Angleterre entre 1869 et 1871). Le besoin de se rapprocher, de créer du lien social, de s'unir pour se défendre contre l'envahisseur, de se battre au quotidien pour se loger et se nourrir, le sentiment d'être plus forts ensemble, tous ces facteurs éloignent toute crise existentielle et l'envie de mettre fin à ses jours.

D'après l'Organisation mondiale de la santé, à l'aube du XXI^e siècle, ce sont les pays de l'ancien bloc soviétique qui viennent en tête pour leur taux de suicides : la Lituanie avec 79,1 pour cent mille, la Russie (72,9 pour cent mille) et l'Estonie (64,3 pour cent mille) ; chiffres deux fois plus importants que dans les pays de l'Europe occidentale (France, 30 pour cent mille).

On observe ainsi un paradoxe, car ces pays à faible développement économique présentent tous des taux de suicides élevés alors que le contraire est observé généralement. Pour la deuxième moitié du XX^e siècle, les explications courantes portent sur la consommation d'alcool. Les mesures de restriction sur la diffusion de l'alcool dans les années quatre-vingts ont eu un impact sur le nombre de morts violentes. Ces restrictions n'ont pas duré plus de deux ans (Gorbachev) et le suicide a de nouveau sévi avec le retour d'une abondance de vodka. Constater le lien entre la consommation d'alcool et le taux de suicides n'en fait pas pour autant la cause directe.

Ainsi, dans la société soviétique, on voit une détérioration de la santé sociale plusieurs décennies avant la chute du mur de Berlin. Taux de mortalité, de suicide, de divortialité le prouvent dès les années soixante. À la même époque, on assiste au développement de la délinquance. Le taux de mortalité russe par homicide répertorié en 1993 est trente-quatre fois supérieur au taux observé en France (conséquence des changements économiques, baisse du niveau de vie, ordre social en transformation).



Choc pétrolier et suicide des jeunes

À partir de 1975, avec le ralentissement de la croissance, on observe un changement spectaculaire dans la répartition par âge du taux de suicides. Depuis le XIX^e siècle, on se suicidait davantage dans le grand âge. L'amélioration de la santé, au début et à la fin de la vie, la possibilité pour les personnes âgées de se sentir plus en sécurité matériellement et de jouir encore longtemps des plaisirs de la vie, a fait reculer le suicide chez les personnes âgées mais pas chez les jeunes. Ainsi en France, alors que le suicide baissait depuis la fin du XIX^e siècle, on voit les chiffres globaux remonter brutalement de 1976 à 1985, surtout chez les hommes de moins de quarante ans (de 22,9 à 33,1 pour cent mille). C'est une évolution générale en Europe (un peu moindre en Allemagne et au Japon où l'on observe un meilleur accompagnement des jeunes apprentis et plus de valorisation à leur égard). Dans les années quatre-vingts, pour un jeune de vingt ans entré dans la vie sociale par la vie professionnelle, la vie de couple n'est plus comparable à ce qu'elle était en 1950 ou en 1920. Chômage de masse, ascenseur social en panne... Pour un jeune un peu vulnérable, il est devenu impossible de s'appuyer sur le statut social pour se sentir bien dans la vie. Alors que les personnes âgées, à la différence des années 1900, se sentent plus en sécurité pour aborder la fin de leur vie.



Impôt sur le revenu et suicide

En France, les auteurs ont construit quatre catégories de départements avec les chiffres de 2000-2001. Les taux de suicides y baissent quand la proportion des imposés est plus forte. En haut de l'échelle se trouve un groupe de douze départements qui ont un taux de suicides entre 5,9 et 19,5 pour cent mille, où 61 % de la population paient leurs impôts et où 11 % de la population ont plus de soixante ans (Paris, Seine-St-Denis, Val-de-Marne, Moselle, Haute-Garonne, Hauts-de-Seine, Bas-Rhin, Alpes-maritimes, Yvelines, Rhône, Val-d'Oise, Essonne). En bas de l'échelle se trouve un groupe de 14 départements avec des taux de suicides allant de 39,8 à 51,9 pour cent mille, 47 % d'imposés et 27 % de plus de 60 ans (Somme, Orne, Allier, Finistère, Manche, Lot-et-Garonne, Indre, Creuse, Sarthe, Loir-et-Cher, Dordogne, Morbihan, Nièvre et Côtes-d'Armor).

Le mystère du suicide reste donc entier même si les auteurs ont tenté de mettre au jour les multiples liens qui peuvent se tramer dans la vie de notre société pour le faciliter ou le freiner. Mais cela a permis d'approfondir l'étude des sociétés toujours en devenir sur notre planète.

¹ BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, *Suicide, l'envers de notre monde*, Paris, Seuil, 2006

Épidémiologie



Ces données épidémiologiques ont été fournies par A. Lhermenier et F. Lecomte, formateurs régionaux, lors d'un stage portant sur le repérage et la prévention de la crise suicidaire. Ce stage était organisé par l'A.R.S. (Agence régionale de santé) de Normandie et l'A.S.E.P.T. Basse-Normandie (Association Santé Education Prévention sur les territoires). Ces données sont extraites du manuel du formateur J. L. Terra, professeur de psychiatrie au centre hospitalier Le Vinatier à Lyon et concepteur avec Monique Seguin, psychiatre au Québec, de ce programme national de prévention du suicide.

DONNÉES RECUEILLIES
PAR DENISE DEMOULIÈRE
Comité de rédaction

Des chiffres



→ Depuis le milieu des années quatre-vingts, le nombre de suicides en France est stabilisé à un haut niveau proche de 12 000 par an. Rapide croissance entre 1975 et 1985, maximum atteint en 1985 : 33 pour 100 000 habitants. On recensait ainsi en 2005 10 713 suicides. Toutefois, les phénomènes de sous-déclarations (incertitude sur l'intentionnalité de l'acte, dissimulation du caractère de l'acte ou non divulgation de l'information), estimés aux environs de 20 à 25 %, porteraient ce nombre aux alentours de 13 000 suicides dont 7 829 hommes et 2 884 femmes. Ce qui correspond à 2 % des décès survenus en France métropolitaine, soit un taux de suicides annuel de 17,8 pour 100 000 habitants.



→ L'épidémiologie du suicide dans la **Manche** nous montre que la Manche fait partie des départements français les plus touchés par cette problématique. La mortalité par suicide y est même plus importante que celle liée aux accidents de la circulation. On y recense une moyenne de 138. Le taux est compris, selon les années, entre 22 et 29 décès pour 100 000 habitants, donc bien au-dessus de la moyenne nationale (17,8).



→ Au **niveau européen**, la France occupe une position assez défavorable. En effet, pour l'année 2006, selon l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé), la France se classe au sixième rang de l'Europe, derrière les pays de l'Est (Lettonie, Lituanie), la Belgique et la Finlande. En France, des disparités géographiques existent : les taux de suicides sont plus élevés dans les régions du nord-ouest. Les taux les plus élevés en 2006 étant, et de loin, ceux enregistrés en Bretagne, Pays-de-Loire, Limousin et Auvergne.



→ Les **moyens de suicide** sont le plus souvent des moyens dits violents. Le mode de suicide le plus fréquent est la pendaison (46 % des suicides en 2008), suivi par l'intoxication (ingestion de substances toxiques 16 %) puis l'utilisation d'une arme à feu (15 %). Par rapport à 1997, la part des suicides par pendaison a augmenté et celle par utilisation d'armes à feu a diminué. Les modes de suicide demeurent très différenciés selon le sexe, avec des variations plus limitées en fonction de l'âge. La pendaison reste ainsi le premier mode de suicide chez les hommes, quel que soit leur âge. Au contraire, l'ingestion de substances

toxiques est le premier mode de suicide chez les femmes entre vingt-cinq et cinquante-quatre ans.



→ L'évaluation des **tentatives de suicide** est plus approximative. On estime que le nombre est plus de dix fois supérieur à celui du suicide et serait de 160 000 par an, voire davantage. Les études récentes nous disent qu'environ 8 % de la population métropolitaine adulte déclare avoir fait une tentative de suicide au cours de sa vie et 2 % présente un risque suicidaire élevé. Les plus concernés sont les 18/29 ans et les moins touchés, les personnes de soixante-quinze ans ou plus. Au début des années 2000, environ 195 000 tentatives de suicide par an auraient donné lieu à un contact avec le système de soins.

En conclusion, les caractéristiques moyennes des personnes ayant fait une tentative de suicide diffèrent fortement de celles des personnes effectivement décédées par suicide. Ces dernières sont des hommes dans les trois quarts des cas, avec des taux de suicides élevés chez les personnes âgées de soixante-cinq ans et plus. À l'inverse, les tentatives de suicide sont le plus souvent le fait des femmes et des personnes jeunes.

Les facteurs de risque



L'incidence du suicide varie selon le sexe et l'âge

→ Elle est près de trois fois plus élevée **chez l'homme** que chez la femme. Ce sexe-ratio est quasiment l'inverse de celui observé dans les tentatives de suicide (deux femmes pour un homme).

→ Le suicide est exceptionnel avant l'âge de dix ans et ne représente une cause de mortalité significative qu'à partir de quinze ans. Le suicide croît progressivement avec l'âge et de façon plus marquée chez l'homme, notamment entre quinze et quarante ans, et plus de soixante ans. Au-delà de quatre-vingt-dix ans, son taux est six fois supérieur au taux moyen chez l'homme.

→ L'importance du suicide **chez les jeunes** tient en deux considérations : il augmente plus vite avec l'âge et il est une cause de mortalité très importante. Son importance relative est maximum vers trente ans. À cet âge, le suicide explique 20 % des décès chez les hommes et 15 % chez les femmes. Après les accidents de la route, il est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes (15-34 ans).



Les facteurs de risque psychosociaux

→ Ils renvoient souvent à une **déficience de l'intégration sociale**. Notons le « rôle protecteur » joué par le mariage vis-à-vis du suicide : deux fois moins élevé que chez les célibataires et quatre à cinq fois moins élevé que chez les veufs. Incidence élevée du suicide chez les chômeurs (173,3 pour 100 000 habitants).

→ La survenue d'événements de **vie négatifs** est également un facteur de risque suicidaire reconnu. Selon les études, 80 % des suicidés ont vécu un événement de vie marquant dans les trois mois ayant précédé

leur décès (séparation récente, deuil, difficultés financières ou relationnelles, survenue d'une maladie physique, départ à la retraite, conflits familiaux sévères, chômage, déménagement pour les plus jeunes).

→ Le rôle des événements de vie est encore plus marqué **chez les adolescents**. Dans leur cas, on repère : conflit et /ou séparation interpersonnels (parents, petit(e) ami(e)), une rupture amoureuse romantique, des problèmes avec la loi, la discipline, la scolarité, une histoire familiale de suicide, un faible support parental, des traumatismes divers et notamment des abus sexuels dans l'enfance.



Les facteurs de risque psychiatriques

→ Leur importance a été mise en évidence par les études dites « d'autopsies psychologiques ». Celles-ci se fondent sur la reconstitution de la biographie de sujets suicidés par une enquête approfondie qui permet de rechercher l'existence chez ces derniers de troubles psychiatriques au moment de leur acte. Elles montrent que 90 % des suicidés sont affectés par un ou plusieurs de ces troubles :

- dépression : 50 %
- alcoolisme : 30 %
- schizophrénie : 6 %
- trouble de la personnalité : 35 %
- anorexie mentale
- toxicomanie

→ Les antécédents de **tentatives de suicide** représentent un facteur de risque majeur puisque presque constamment retrouvés en cas de suicide.



Les populations à risque

Ce sont :

- les sans emploi
- la population carcérale
- les patients hospitalisés en psychiatrie ou récemment sortis d'une hospitalisation psychiatrique (concentration des facteurs de risque dans cette population). Entre 2 % et 4 % des suicides interviennent en institution psychiatrique.

Enfants : leur dire qu'on tient à eux!



Entretien avec Nicole Catheline, pédopsychiatre à l'hôpital Henri Laborit de Poitiers, auteure entre autres de *Souffrances à l'école* (Albin Michel, 2016) et de *Harcèlement à l'école* (Albin Michel, 2008).

PAR COLETTE BARROUX-CHABANOL
Rédactrice en chef de la Revue

S.O.S Amitié : Notre revue s'adresse aux écoutants de SOSA à qui il arrive parfois d'entendre des parents ou des grands-parents s'angoisser d'avoir surpris leur enfant (ou petit-enfant) de huit ans dire qu'il veut « se suicider ». Comment faut-il réagir ?

Nicole Catheline : Les enfants répètent ce qu'ils entendent ! Autrefois les adultes s'interdisaient de prononcer le mot suicide. C'était tabou ! Or, il s'est produit une levée de l'interdit de parole. On ose nommer les choses sans métaphore. Cela dit, qu'est-ce que ce mot de suicide recouvre ? Les enfants ne donnent pas le même sens à ce mot. Parfois ce sont des mots prononcés pour toucher les parents, parfois, oui, cela correspond à une réelle envie de suicide. Il est difficile d'évaluer le recours des enfants au suicide. On ne peut pas affirmer que, lorsqu'ils en parlent, c'est qu'ils ne le feront pas. Cela doit attirer l'attention sur une difficulté.

En 2011, Boris Cyrulnik a remis un rapport sur le suicide des enfants de huit à douze ans, *Quand un enfant se donne la mort* (Odile Jacob). Les chiffres qu'il avance sont-ils réellement pertinents ?

N. C. : Tout ce qu'écrit Boris est pertinent. Il a raison. J'ajoute seulement un bémol : le suicide des enfants est rarement lié à la survenue d'un événement négatif. Ce n'est pas une réponse à quelque chose qui vient de leur arriver. C'est plutôt lié à des troubles de leur personnalité, à leur hypersensibilité, à une vision du monde insupportable.

Pouvez-vous expliciter ?

N. C. : Mon expérience me permet de dire qu'il y a des enfants qui se suicident « par mégarde ». Ils n'ont pas compris ce qu'était la mort ; ils croient qu'il s'agit de « dormir », pas de disparaître. C'est comme dans un jeu, je suis mort et je me relève. Ce n'est pas sérieux à leurs yeux. Des enfants en butte à des événements douloureux commettent ce geste sans en percevoir les conséquences. « Par mégarde », je le répète.

Les signes de souffrance psychique sont faciles à voir. Il faut être vigilant sur tous les changements de comportement. Les adultes (parents et éducateurs) croient savoir identifier et maîtriser ; ils croient avoir compris l'enfant. Ils en ont une vision adultomorphe. On méconnaît le drame des enfants car ils ne peuvent pas élaborer, exprimer, donner du sens. Parfois ils semblent avoir de l'énergie et la capacité de vivre, alors qu'ils sont profondément déprimés. Ils ne fonctionnent pas comme les adultes ; il faut donc être alerté par les changements affectant par exemple leur sommeil, leur alimentation, leurs activités physiques, leurs centres d'intérêts, l'école, leurs amis. Une attitude de retrait. Souvent leur irritabilité soudaine est un trait marquant. Ce n'est pas forcément l'aboulie qui les caractérise mais leur capacité à revendiquer avec agressivité.

À ce sujet, doit-on interpréter les morts accidentelles par le « jeu du foulard » ou de « la tomate » comme des équivalents suicidaires ?

N. C. : Non, pas du tout. Il s'agit dans ces cas-là de la recherche de sensations. Poussés par le groupe et par les exhortations « t'es pas cap'... » en forme de harcèlement, l'enfant cherche à « suffoquer » car cela provoquerait, croit-il, un plaisir extrême. Il recherche des sensations mais ne mesure pas le risque. Il faut faire comme les autres. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas arrêter de donner des conférences dans les écoles et d'expliquer ce qu'est la mort par anoxie, l'œdème etc...

Un enfant peut-il se suicider pour échapper à des brimades dans le milieu scolaire ou à du harcèlement ?

N. C. : Sur ce thème, je rappelle la responsabilité totale des adultes. Je rappelle aussi l'excellent travail de Justine Atlan, responsable de l'association e-enfance, ainsi que l'utilité du numéro vert 3020. Il faut lutter contre le harcèlement. Toutes les entreprises américaines du secteur internet protègent les enfants entre treize et dix-huit ans mais, comme les enfants mentent sur leur âge, ils ne sont pas protégés sur les réseaux sociaux. Il y a une vraie pédagogie à faire concernant les brimades physiques à l'école. Quand les enfants sont petits, ils sont curieux et se mêlent de tout mais on leur dit « ne t'en mêle pas ». Plus tard, ils devraient avoir le « devoir de s'en mêler » alors qu'ils sont pétrifiés par la « peur de cafter ». Nous devons les persuader qu'ils ont le droit de juger une situation et d'aller chercher de l'aide. Les pays anglo-saxons sont différents. La France a vécu longtemps avec un fond religieux et la trace des deux guerres (dénoncer était associé à la Collaboration). Faire de la pédagogie sur les différences est indispensable. Par exemple, dire qu'on a le droit d'être gêné par les différences, mais pas le droit de passer sa gêne sur l'autre.

On parle beaucoup désormais de ce harcèlement auquel vous avez d'ailleurs consacré un ouvrage.

N. C. : On s'en préoccupe enfin ! C'est une chance pour la société que l'on puisse rappeler l'importance du « vivre ensemble » et de vivre avec les différences. Car le harcèlement est toujours lié à la perception d'une différence. D'une différence qui gêne l'autre.

N'y a-t-il pas aussi du harcèlement en provenance des enseignants ?

N. C. : Si, il y a des adultes, des professeurs, qui ne supportent pas un enfant arrogant, agité et qui le prennent en grippe ; c'est une position très déséquilibrée et déséquilibrante. Car l'enseignant est en position d'autorité et l'enfant vit comme une trahison le fait pour un adulte de l'attaquer en tant qu'enfant, en tant qu'élève, en l'occurrence. Cela crée un climat délétère. Le problème, c'est l'institution scolaire. Il est indispensable de s'occuper des enseignants. Ils doivent avoir des lieux pour dire leur désarroi. Ils font comme ils peuvent. À Poitiers, où j'exerce, nous avons monté des groupes de soutien aux professeurs en difficulté. Cela a bien fonctionné pendant quinze ans puis on a étendu le dispositif au primaire. Mais l'inspection de l'Éducation nationale a supprimé ces groupes. Ce dispositif a été dupliqué dans les académies de Limoges et de Clermont-Ferrand. Les parents pourraient agir mais leur réflexe, en cas de problème, est de changer leur enfant d'école alors qu'il faudrait militer pour un changement de l'institution scolaire.

Pour revenir à nos appelants, parents ou grands-parents, confrontés aux « paroles suicidaires » de jeunes enfants, que conseillerez-vous ?

N. C. : Il ne faut pas afficher trop d'émotion car un enfant a besoin d'un parent rassurant et solide. En revanche un parent, à l'évocation du suicide par son enfant, doit se mettre en colère et le dire : « Tu ne dois pas mettre ta vie en jeu ». Il faut poser l'interdit : « Tu ne touches pas à ton corps ; oui tu es en souffrance et je vais tâcher de comprendre cela, mais je t'ai porté, élevé, nourri, j'ai pris soin de toi pendant x années et tu ne dois pas t'en prendre à ta vie car je tiens à toi. » C'est tellement angoissant que souvent les parents restent tétanisés. Il faut impérativement, même quand les enfants sont plus grands, avoir une parole fondatrice et dire qu'on ne règle pas un problème ou un malaise en mettant fin à ses jours. Le parent fait comme il peut évidemment, mais plus il sera serein et plus il sera sécurisant. Bien sûr, les cas les plus lourds sont ceux des enfants très seuls, isolés, abandonnés et en détresse.

L'adolescence, période de dialogue tonique avec la mort ?



Afin de problématiser la question du suicide et des tentatives de suicide à l'adolescence, énonçons, en préambule, que c'est à la période de l'adolescence (entre treize et vingt-quatre ans) que l'on tente le plus fréquemment de se suicider. Que faut-il en comprendre ?

PAR DOCTEUR PATRICK GENVRESSE
Directeur médical
Maison des adolescents du Calvados
E.P.S.M. Caen

Tout d'abord, nous pourrions penser ce constat comme une confirmation que cette période « adolescence », considérée comme spécifique depuis le XX^e siècle, serait bien un moment de fragilité, de vulnérabilité, voire de doutes de soi. Si cela est vrai, il nous semble néanmoins que cette hypothèse, à elle seule, ne suffit pas à concevoir comment l'adolescence est une période particulièrement suicidogène.

Avant de faire valoir notre hypothèse de compréhension, envisageons rapidement quels sont les grands enjeux psychiques du processus adolescent.

Être en adolescence, c'est changer rapidement, devenir un(e) autre tout en restant le même, découvrir la capacité de penser ses pensées, s'éprouver à s'éloigner en ayant l'assurance de ne pas perdre ses bases et c'est, enfin, conquérir l'Autre... Il s'agit donc à cette période hautement évolutive de l'existence, de :

- différencier, forger et enfin revendiquer son identité propre ;
- renégocier les relations avec ses proches (parents, frère, sœur), en modifiant la distance, parfois en les réinterrogeant sans prendre trop de risques de les briser et de les perdre ;
- conquérir le monde extérieur, de s'éprouver aux yeux des autres, de se montrer suffisamment « aimable » afin de plaire à certains et de trouver « sa place ».

On le conçoit, l'adolescence est donc une sorte de convocation narcissique, « deviens quelqu'un... », et une véritable conquête (au sens guerrier du terme) de l'espace extérieur. Autrement dit, plus l'on est serein, tranquillement assuré de soi, plus l'on est naturellement armé

pour évoluer dans le monde extérieur et en supporter les regards, le jugement. L'estime de soi, le « s'aimer suffisamment », sont donc au centre des préoccupations psychiques à l'adolescence, elles le sont naturellement à tous les moments de la vie, mais elles trouvent une particulière acuité entre treize et vingt-deux ans. En effet, au moment des transformations/pubertaires - « Mon corps change, je subis des modifications de moi vis-à-vis desquelles je ne peux rien faire » - s'instaure concomitamment une forme de perte de repères de soi de telle façon que le jeune en arrive à concevoir beaucoup de doute sur le « néo-lui » qu'il devient. « Suis-je assez bien, suis-je assez beau, suis-je assez intéressant, suis-je aimable, qu'est-ce donc que les autres pensent de moi, suis-je capable ? » deviennent des interrogations quotidiennes pour certains adolescents. De ce mouvement interne subi, ils prennent conscience qu'ils n'en ont pas la maîtrise. Ils réalisent également que leur naissance, leur venue au monde, ne dépend aucunement de leur volonté. « Je n'ai rien demandé, je n'ai pas demandé à venir au monde », jettent-ils parfois à la figure des adultes. De la même façon, ils prennent vraiment conscience que si l'on est tous mortels, on ne sait pas quand on va mourir, ni comment.

C'est pourquoi nous avançons l'hypothèse que, contrairement à ce que l'on peut penser ordinairement, les idées de mort, les questions autour de la mort, sont fréquentes à l'adolescence. Nous stipulons même que la confrontation à l'idée de la mort pourrait être l'un des éléments du travail psychique à l'adolescence. Il s'agit d'une forme de renversement des valeurs : là où l'on pense communément qu'il est « impensable pour un jeune de vouloir se suicider puisqu'il a toute sa vie devant lui », nous travaillons à partir de l'idée qu'un jeune tente d'évaluer souvent en quoi sa propre vie est possible, conforme à ses idéaux, « vaut le coup », en la mettant en perspective avec sa mort. Les enquêtes à large échantillon (Inserm) tendent à confirmer cette hypothèse puisqu'un adolescent sur trois convient penser parfois à la mort.

Cela étant dit, nous ne faisons que repousser le curseur d'un cran et, si nous acceptons l'hypothèse que les adolescents, du fait de leur maturation psychique, sont assez souvent confrontés à l'idée de la mort, la question est maintenant de savoir ce qui, chez certains, les contraint à mettre en acte cette confrontation à l'idée de leur propre mort ?



entourage. Il s'agit de ces jeunes-là, notamment, dont nous devons prendre soin, tenter de les écouter, entendre leur demande sans mots, pouvoir poser la question des intentions suicidaires et les assurer de notre présence. Que de belles pensées, vous direz-vous avec un léger sourire !

Le lien nous semble le moyen immédiat le plus efficace de protection du passage à l'acte suicidaire, bien plus souvent que l'envoi du jeune suicidant vers un « autre » plus qualifié, plus compétent, plus « spécialisé »... La question du suicide est l'affaire de tous et, toutes les fois que nous pouvons « assurer » au jeune que nous sommes là pour lui, que sa vie nous importe même si nous ne pouvons pas tout pour lui, nous faisons œuvre de « contention psychique » thérapeutique immédiate.

« Libre choix de sa vie ? »

Pour les adolescents, cette pseudo discussion dialectique est bigrement importante. En effet, elle leur donne l'illusion de reprendre la maîtrise de leur vie (par son négatif, la mort) et l'illusion conjointe d'avoir le choix alors même que plus rien ne leur semble possible. Pour autant, il ne faut pas s'y laisser entraîner !

Nous postulons, ceci est étayé par l'expérience, que les adolescents les plus en vulnérabilité de passage à l'acte sont ceux dont les liens sociaux, relationnels et affectifs sont les plus distendus, effilochés, discontinus, des jeunes dont on pourrait dire, en faisant référence à la théorie de l'attachement, que leur mode d'attachement est incertain et, en tout cas, insuffisant à les assurer d'eux-mêmes. Ce sont des jeunes, qui, pour la plupart, vivent l'expérience douloureuse de se sentir seuls à l'intérieur d'eux-mêmes et dans l'incapacité de s'auto reconforter. Ils clament parfois qu'« ils n'ont besoin de personne, qu'ils se débrouillent tout seuls », comme pour se prémunir de l'espoir vain d'une relation vraie à l'autre. Ce sont également des adolescents maltraités, abusés, déconsidérés et/ou encore des jeunes ayant été aux prises avec le suicide dans leur

Dans notre Maison des adolescents,

l'équipe accorde une grande importance à cette dimension du lien instauré. Ainsi, nous n'hésitons pas à proposer à tel ou tel adolescent suicidant, entre les rencontres, un lien numérique (mail), postal (lettre, carte), téléphonique (SMS, appel). Les jeunes en sont toujours d'accord, n'ont aucune hésitation à nous donner leur numéro de portable et sont toujours agréablement surpris lorsque ce lien est effectif comme un gage de la fiabilité de l'engagement de l'adulte et de la véracité de son concernement.

En 2008, une évaluation internationale de l'efficacité des programmes de prévention du suicide en Europe retenait comme efficace la mise en place de lignes d'appel dédiées : « avoir quelqu'un au bout du fil » et ensuite ne pas perdre ce fil afin de l'utiliser entre nous pour tisser une trame de sécurité retenant le jeune suicidant. Devant l'idée de sa propre mort, on a toujours besoin d'un autre.



Ils se donnent à la mort...



Une société qui refuse sa vieillesse

Nous vivons, en effet, dans une société qui valorise la nouveauté, la jeunesse, et qui semble bien refuser la vieillesse, adressant à chacun un message parfaitement paradoxal : vous avez le droit de vieillir à condition de rester jeune... Cette « injonction de bien vieillir »¹ qui nous est faite sans discontinuer place chacun dans une situation insupportable puisqu'au moment où, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, nous pouvons vieillir nombreux et longtemps, la vieillesse n'est regardée socialement que sous trois registres négatifs :

→ Un problème, celui du vieillissement de la population, avec ses conséquences démographiques, culturelles mais surtout économiques réelles ou supposées...

→ Une maladie, dont le spécialiste est devenu le gériatre et qu'une partie de la médecine entend bien éradiquer puisque l'on nous « vend » partout une « médecine anti-âge » censée repousser toujours les limites de la longévité. Pour peu qu'un transhumanisme vienne alors « prolonger » l'homme et compenser les inconvénients de l'avancée en âge, que resterait-il alors de la vieillesse telle que nous l'avons connue jusqu'alors ?

→ Un délit, le mot peut sembler excessif... Pourtant on saisit bien un peu partout ce message quasi subliminal qui fait de la vieillesse un délit dont se rendent coupables tous ceux qui n'ont pas le « savoir vivre » nécessaire pour quitter la scène avant de devenir vieux. D'ailleurs ne dites plus jamais vieux ou vieilles, ces mots sont devenus de véritables disqualifications, il convient plutôt de parler des aînés, et si possible, des seniors.

Le suicide d'un proche est sans doute un des événements qui, pour une multitude de raisons, nous déstabilise, nous désarme le plus... Comment comprendre ? Comment respecter ? Comment ne pas juger ni construire faute et culpabilité ? Comment accepter que des proches semblent préférer quitter ce monde, si imparfait soit-il, que de continuer à y vivre avec nous ?

Lorsque celle ou celui qui met fin à ses jours est jeune, sa mort présente à nos yeux quelque chose d'insupportable. Elle a, ou il a, si peu vécu ! Curieusement, le suicide des personnes dites âgées semble moins nous révolter, comme si cette mort-là était plus acceptable, comme si elles au moins, les personnes âgées, ayant vécu, il était plus normal, plus banal, plus acceptable, qu'elles quittent ce monde...

Que se passe-t-il ? Les personnes âgées constituent la catégorie d'âge qui se suicide le plus. Plus de trois mille personnes de plus de soixante-cinq ans se donnent la mort chaque année en France et 70 % de ces suicides ont lieu au domicile des personnes concernées. De multiples facteurs convergent sans doute pour expliquer ce phénomène.

PAR MICHEL BILLE
Sociologue

¹ BILLE Michel et MARTZ Didier, *La tyrannie du « bien vieillir »*, Éditions Le bord de l'eau, 2010
² BILLE Michel, *La société malade d'Alzheimer*, Coll. « L'âge et la vie », Éditions Erès, 2014

Le sentiment de finitude

Nous avons donc à vieillir dans une société porteuse d'images négatives de la vieillesse et qui isole les individus qui la constituent. Individus juxtaposés, multitude déliée, qui laisse chacun en difficulté potentielle pour intégrer le sentiment de finitude qui, inéluctablement, s'impose avec l'avancée en âge. Pourtant, chacun peut toujours regarder sa vieillesse, déjà présente ou à venir, de deux façons contradictoires, paradoxales. Je peux regarder ma vieillesse comme cette période de ma vie qui me rapproche de ma mort. C'est indéniable, je vais mourir. Mais je peux regarder ma vieillesse comme cette période de ma vie qui me sépare encore de ma mort.

Dans la première hypothèse, le risque est évidemment de faire de la vieillesse l'antichambre de la mort. Commencer à mourir tout de suite puisqu'il me faudra de toutes façons mourir demain. Et l'on imagine comment le raisonnement peut se prolonger. Décider de mourir tout de suite pour ne pas avoir à mourir plus tard. Avec, à tort ou à raison, l'impression, dans cette décision, de maîtriser sa vie en maîtrisant sa mort, d'exercer en quelque sorte une ultime liberté. Fantôme ou réalité, qui peut trancher ?

Évidemment l'autre hypothèse, celle qui fait de la vieillesse cette période qui me sépare encore de ma mort, me permet, à l'inverse, de l'investir, d'en faire quelque chose, surtout si un entourage bienveillant m'y invite, m'y incite, en me tendant une main aimante.

« Il n'aurait fallu
Qu'un moment de plus
Pour que la mort vienne
Mais une main nue
Alors est venue
Qui a pris la mienne », Aragon.

Ce sentiment de finitude est certainement renforcé lorsque celui qui vieillit connaît pour lui-même ou ses proches des difficultés particulières dues à la maladie ou à la survenue d'un handicap, à ce qu'il est convenu désormais d'appeler dépendance ou perte d'autonomie.

Comment penser encore sa vie de manière positive ? Comment garder le goût de vivre quand tout le discours qui entoure la vieillesse est construit sur la perte, la dégénérescence, la décrépitude ?

Une socialité de la dispersion

Cette société qui disqualifie sa vieillesse nous fait vivre par ailleurs dans une socialité de la dispersion². Les outils d'un nomadisme moderne et une économie mondialisée font vivre les membres d'une famille à des distances qui imposent que la relation laisse, de gré ou de force, la place à la communication et à la connexion, toujours réversible, toujours déconnexion possible... Comment dans ce monde connecté construire une relation d'aide, de soutien avec celles et ceux qui, vieillissant, éprouvent des difficultés importantes dans un isolement radical ? La confusion trop souvent admise entre solitude et isolement vient renforcer ce phénomène. Les vieux ne souffrent pas de solitude. Ils la connaissent et l'ont connue la solitude. « Solitude où je trouve une douceur secrète », écrivait La Fontaine.

C'est d'isolement que souffrent les vieux. Redoutable isolement qui résulte de la fragilisation des liens affectifs et sociaux, de leur rupture parfois, dans des familles que les séparations ont mises à l'épreuve. Redoutable isolement qu'il nous faut combattre alors que la solitude nous est intrinsèque, ontologique. Redoutable isolement qui, détruisant les relations avec les autres, détruit ce qui faisait le sens d'une vie.

Qu'attendons-nous des vieux ?

Ils ont à vieillir dans un monde qui n'aime pas sa vieillesse ! Ils ont à vieillir dans un univers de fragilisation ou de rupture des liens sociaux, société de la dispersion, ils ont à vieillir dans un monde qui leur renvoie une image négative de ce qu'ils sont ou de ce qu'ils deviennent. Or pour vivre sereinement, chacun de nous, quel que soit l'âge que nous ayons à vivre, nous avons besoin de développer durablement ce que Winnicott appelait une « estime suffisante de soi ».

Cette estime de soi se construit et se remanie constamment au cours de l'existence, et c'est évidemment dans la relation à autrui que s'élaborent les images de soi suffisamment bonnes pour que l'estime puisse être conservée. On comprend alors que c'est dans un jeu d'attentes réciproques que se joue l'estime de soi, et peut-être bien l'envie de vivre encore. Qu'attendons-nous, nous société française contemporaine, de celles et de ceux qui avancent en âge ? Il se pourrait bien que la réponse soit terrible et que les vieux ou futurs vieux en aient une forte intuition.



Qu'attendons-nous des vieux ? Qu'ils quittent la scène parce que la seule chose au fond qui nous intéresse désormais ce n'est plus les vieux, sans doute, mais leur argent. Ils nous intéressent directement quand nous pouvons en hériter ou que cet argent est potentiellement créateur d'emploi. Ils nous intéressent indirectement quand nous attendons des vieux qu'ils alimentent une silver économie qui ne peut se développer sans que l'argent des vieux ou l'argent pour les vieux y soit englouti.

Alors ? Le paradoxe est à son comble quand on prend conscience que l'espérance de vie n'a jamais été aussi importante et que les vieux n'intéressent plus la société que pour l'argent qu'ils peuvent dépenser.

Qu'attendons-nous des vieux ? Qu'ils meurent... Ceux qui se suicident l'ont tellement compris que pour mettre un terme à une vie qui ne présente plus de sens à leurs yeux, ils décident de se donner à la mort, comme si c'était la seule manière de quitter ce monde la tête haute. Ils se donnent la mort, dit-on... Sans doute, mais il est bien possible qu'ils se donnent à la mort tout simplement parce que vivre n'a plus de sens à leurs yeux et qu'ils ne peuvent plus imaginer se donner à la vie...

« Qui peut préjuger de ses ressources... »¹

PAR YVETTE RODALEC
Comité de rédaction



Ce fracas soudain. Cette brutalité dans l'ordre des vies et des jours. On cherche des raisons, des causes. On s'invente des culpabilités parce que dans l'effroi, il faut des repères pour ne pas se perdre et survivre à ce qui vient de se passer, tenter d'en revenir conviendrait mieux, car on n'en revient pas indemne, on n'en reviendra jamais.



C'est bien de cela qu'il s'agit, de cette stupeur qui s'empare de soi, de cette douleur qui suspend tout et s'apparente, elle aussi, à une mort. Michel Audiard dans *La nuit, le jour et toutes les autres nuits* écrira après le suicide de son fils : « La seule chose dont je sois certain, c'est qu'il y a quelqu'un qui a quitté la route et qui m'attend. Pour le reste... Je mange ma soupe... Je m'habille... Je me déshabille... Je fais des trucs intéressants comme de me raser... de vider les cendriers... de regarder mes chaussures... Voyez, les occupations... »

Bien sûr, toute mort s'apparente toujours à une violence, mais dans le cas du suicide, quelque chose meurt en soi encore plus violemment et laisse encore plus démunie face à ce qui est plus qu'une disparition, une suppression. Dans ce récit sobre et magnifique qu'est *Mort d'un silence* de Clémence Boulouque, elle écrit : « J'avais treize ans lorsque mon père a tiré, le 13 décembre 1990. Tiré sur lui, cette nuit-là. Et sur nos vies. »

On met fin à ses jours, on s'ôte la vie, on décide d'en finir, on se donne la mort, on renonce à la vie, on choisit de disparaître... autant d'expressions pour ne pas nommer le suicide, ce meurtre sur soi, avec cette évidente brutalité de l'étymologie pour dire l'acte volontaire qui amène à choisir son mourir et les moyens de sa mort, qui dit « cette suppression qui précède l'extinction » selon la redoutable formule de Pascal Quignard².

Peut-être faudrait-il ajouter *s'adonner à la mort* pour nommer la « dérive suicidaire d'exaltés en mal d'absolu »³ qui, après avoir massacré des êtres, actionnent leur ceinture d'explosifs ; pour évoquer les adeptes d'une secte qui s'immolent collectivement pris dans l'engrenage fatal d'une dépossesion de soi.

Pourquoi décide-t-on d'en finir ? Faut-il entrer alors dans « l'absurde calcul des hasards et des causes, la mathématique folle des circonstances », écrira Jean-Marie Rouart dans *Ils ont choisi la nuit*, livre sensible et profond dans lequel il se demande pourquoi on veut en finir avec la vie ?

Il arrive que quelques mots demeurent, ultime message, mais parfois, pas un mot. Le silence comme un secret que nul ne peut forcer, ne serait en droit de forcer. « Il n'a pas laissé croire que la mort se choisit pour des motifs bien précis », écrira Clémence Boulouque qui avoue avoir « longtemps haï ce silence » et être « reconnaissante aujourd'hui » à son père.

En effet, il arrive que rien ne fasse signe, ne laisse trace, pour donner à comprendre le geste définitif, la pulsion de mort, ce surgissement ou cet effondrement en soi, ce vertige qui emporte comme l'eau d'un barrage qui se fissure. Y-a-t-il à commenter et pour dire quoi ? « Il / Elle avait tout ». Mais « tout » quoi exactement ? Qui décide de la composition de ce « tout » pour l'autre ? Qui fait l'addition des « avoir » alors que c'est « l'être » qui est en cause, qui souffre ? « Rien ne le / la retenait plus ». Qui dessine pour l'autre les contours de ce « rien » ?



En effet, qui peut se prévaloir de connaître les raisons secrètes voire mystérieuses à soi-même qui entraînent au geste fatal. Tout juste peut-on dire que tout n'est pas le fait de psychoses, névroses et que parfois, certaines circonstances intimes, sociales, historiques dressent un mur contre lequel la vie se fracasse.

¹ « pour affronter les drames et les horreurs qui menacent toute existence », ROUART Jean-Marie, *Ils ont choisi la nuit*, Les Cahiers rouges, Grasset, 1985
² *La barque silencieuse*, Éditions du Seuil, 2009.
³ BOUCHERON Patrick, RIBOULET Mathieu, *Prendre dates*, Éditions Verdier, 2015
⁴ Lettre du 18 mars 1941
⁵ Opus cité en note 2

On songe à Stefan Zweig et Walter Benjamin qui mirent fin à leurs jours devant le triomphe nazi en Europe, à Jan Palach qui s'immola par le feu pour dénoncer l'invasion des chars russes en Tchécoslovaquie, à ces moines bouddhistes qui s'immolèrent de la même manière pour dénoncer les exactions commises par la Chine au Tibet ou, plus près de nous, à ce jeune marchand tunisien qui, par sa mort volontaire, déclencha un vaste mouvement de révolte contre les abus d'un régime corrompu et provoqua la chute du président Ben Ali.

On garde en mémoire ces personnages réels (Heinrich Von Kleist entre autres) ou fictifs qui, à l'aube du XIX^e siècle en Europe, revendiquèrent le suicide comme une manifestation de dignité et d'orgueil, de révolte et de dégoût contre un monde qui laissait peu de place à l'imagination, au rêve, à la beauté, à la grandeur, à l'idéal. Ce sont les héros des *Souffrances du jeune Werther* de Goethe, de *René* de Chateaubriand, de *Chatterton* de Vigny, qui ouvrirent une voie contagieuse à « ce mal du siècle ».

On n'oublie pas tous ces créateurs qui, selon les mots d'Artaud pour évoquer Van Gogh, furent des « suicidés de la société », d'un monde qui ne leur laissait pas de place, où ils ne trouvèrent pas leur place.

Mais il arrive aussi que les cimes de la consécration ne préservent pas du désespoir. Le dernier tableau peint par Nicolas de Staël avant qu'il ne se jette dans le vide s'appelle *Le concert*. Une grande toile inachevée, au titre qui lui seul suffit à désigner tous ces sons qui montent en soi de ce grand piano noir selon une mystérieuse combinaison, qui peut-être débouchent sur une cacophonie et une impatience d'en finir avec ce qui est une souffrance intolérable, qui n'a peut-être pas de nom, mais qui est là. Ce sont ces voix qui hantaient Virginia Woolf et à qui elle imposa le silence liquide des eaux de la rivière Ouse. Dans une lettre à son époux, écrite quelques jours avant sa mort, elle déclare : « Je suis en train de redevenir folle, j'en suis certaine. Nous ne pouvons revivre cette époque affreuse. Et cette fois je ne guérirai pas, je commence à entendre des voix. »⁴ Lettre dans la générosité mais aussi la violence du « nous » qui exprime la souffrance d'un être désespéré qui ne peut se résoudre à la perspective atroce d'une dépression sans espoir de guérison.

De même, avoir survécu aux pires horreurs humaines, à l'enfer, n'empêche pas, longtemps après, de vouloir en finir avec la vie. Les bourreaux vivent souvent vieux, pas ceux qui survécurent à l'horreur des camps, des massacres, des guerres, hier comme aujourd'hui.

Quelle alchimie secrète, intime, mène à cet acte ? Quels composants se mélangent au creuset d'une vie ? Ne brandissons pas « héroïsme » ou « lâcheté » comme des arbres factices qui cacheraient une forêt réelle et impénétrable. Dans cet acte il y a toujours une part irréductible.

Le suicide n'est-il pas « cette ligne ultime sur laquelle peut venir s'écrire la liberté humaine »⁵ ? Mais nul ne saurait en faire l'apologie. On peut certes comprendre sans pour autant toujours admettre, car l'on ne peut que se révolter quand un adolescent, une adolescente, en arrive à ce geste définitif. Jean-Marie Rouart, qui fut dès sa jeunesse fasciné par le « romantisme » et « les sortilèges » du suicide, y repense aujourd'hui « avec un sentiment d'effarement », et il ajoute : « Un adulte possède quelques repères pour savoir ce que vaut sa vie. Un adolescent ne peut encore que mesurer ses rêves à des rêves. »



Au moment de clore ce texte, une image me vient, elle m'accompagne depuis le 11 septembre 2001, elle est métaphore vive, extrême, de la part d'irréductible toujours présente dans le suicide qui appelle notre respect et impose silence. Les avions des terroristes viennent d'éventrer les Twin Towers à New York. La mort est là, l'on voit des hommes et des femmes qui se jettent dans le vide. Un geste ultime qui semblerait tragiquement absurde s'il n'était réflexe de survie pour en finir avec le désastre. Au-delà de ma sidération, il y a l'élan de fraternité qui me traverse. Je voudrais mettre mes mains en coquille pour les recevoir, je voudrais les déposer doucement au sol et qu'ils se relèvent... Geste absurde, à moins qu'il ne fasse sens au-delà de l'irrationnel pour retenir la vie au cœur d'un désastre.

Ce geste bien réel, c'est aussi celui des écoutants à S.O.S Amitié. Un fil comme une main tendue, un lien, quelque chose qui se tisse pour dessiner dans et par les mots des motifs d'espérer, de retrouver l'envie d'avoir envie de vivre.

Témoignages d'écouterants

La publication de ces points de vue vise à alimenter le débat et ne saurait en aucun cas être considérée comme une prise de position de la Fédération sur le sujet. Les passages relatant un appel précis ont été écartés au nom de la confidentialité des échanges.

Tôt le matin.

J'ai peu dormi, suis fatigué. Au téléphone, une voix jeune : « Je suis dans ma cave, au dessus il y a une corde et je vais me pendre. » En une fraction de seconde, je suis complètement réveillé. Je ne sens plus le froid. Je dois la faire parler, raconter. Avant cet appel, elle a regardé Les lumières de la ville ; alors, je lui fais raconter le film. Je l'entends grelotter. Elle dit avoir très froid. Je lui suggère de changer de pièce, puis j'attends. Qu'est ce qu'elle fait ? C'est interminable, puis elle dit être rentrée chez elle. Je respire. Alors elle raconte sa vie : elle a attrapé une maladie rare, a de plus en plus de difficultés. Aucun traitement. Elle se sait condamnée. Je comprends sa décision. JE NE PEUX PAS LUI DIRE de ne pas se suicider. J'ai l'impression que mes moyens de protection disparaissent... Elle continue son récit : décès de son mari, perte de l'enfant à venir. Tout ce qu'elle dit me touche. Si je l'avais rencontrée, j'aurais aimé discuter avec elle. Pourquoi le sort s'acharne-t-il sur elle ? POURQUOI ? Je parviens à la calmer quand elle évoque ses neveux, son seul bonheur. Puis elle annonce qu'elle va me quitter car elle est fatiguée et me remercie longuement. J'aimerais lui dire « je vous embrasse très fort », mais ça ne sort pas... Elle raccroche. Mes larmes coulent. J'aurais aimé traverser le téléphone, mais je ne POUVAIS PAS. Pourtant, je ne l'oublierai jamais.

Je me souviens du premier appel d'un suicidant, qui restera marqué à jamais. Un homme qui voulait parler à quelqu'un avant de partir. La corde était préparée. Après un drame familial, il ne voulait plus vivre. J'ai essayé de lui envoyer du secours, puis, quand j'ai compris qu'il ne voulait pas d'aide, je suis simplement restée avec lui, en disant « je suis là, je suis avec vous... » Je n'ai plus rien entendu... J'ai raccroché. J'ai longtemps pensé à ce monsieur. Est-il encore en vie ? Cela m'est arrivé d'autres fois. Je ne m'habitue pas. J'ai compris qu'on ne peut pas empêcher le geste, mais simplement accompagner la personne qui nous sollicite.

“

Un appel de suicidant, c'est un moment que l'on n'oubliera pas, qui s'inscrit dans son histoire d'homme. On revient d'un ailleurs d'une grande profondeur, avec de nombreuses questions : que lui ai-je apporté, existait-il un chemin pour changer le cours des choses, le ramener du côté de la vie ? Un appel : je mets longtemps à comprendre qu'elle est passée à l'acte. Elle me parle d'abord de son refus d'un avenir prochain. Quand cela devient explicite, je lui propose de partager ce moment. Elle n'exprime ni angoisse ni peur et semble apaisée. Ma présence l'accompagne. « De toute façon, c'est trop tard ». Elle ne me dira rien de son histoire, de sa souffrance, de ses blessures. Ni colère, ni rancune. Juste de la tristesse. Elle raconte ce qu'elle ressent physiquement puis, peu à peu, sa voix devient pâteuse. Elle bute sur les mots. Ceux-ci s'espacent. Le silence gagne et elle me dit qu'elle aimerait raccrocher... »

“

Je veux entendre quelqu'un pour la dernière fois. » Ces quelques mots sont l'annonce de la partie finale qui se joue dans la descente aux enfers. Précarité, dépression, le passage à l'acte a déjà eu lieu, la main tendue est refusée. Que reste-t-il ? Cette voix qui s'éteint petit à petit au bout du fil, et ces minutes qui s'égrènent jusqu'au silence total. L'écouterant que je suis accepte alors de devenir accompagnant, simplement, humainement.



Après douze ans d'écoute,

je m'interroge toujours. La personne qui appelle nourrit-elle un espoir ou souhaite-t-elle « seulement » être accompagnée ? Faire le point avant l'acte ultime ? Lorsque le suicide est commencé, l'écoute est plus intense et plus grave. Ce sont des moments denses et fragiles à la fois. Un mot mal perçu peut mettre fin à l'appel. Les silences sont chargés d'émotion. Pour l'appelant, les raisons de ce passage à l'acte sont imparables. Sa détermination est forte. Je ne peux qu'avouer mon impuissance à le faire changer d'avis. J'essaie de proposer un début de projet. En vain... J'ai essayé ! Ces appels, pleins d'émotion, m'ont marqué. Mon engagement à S.O.S Amitié est dû en grande partie aux passages à l'acte de personnes rencontrées. Si elles avaient été entendues, peut-être ne l'auraient-elles pas fait ? Encore et toujours, mettre des mots sur des maux... Et accompagner l'autre dans ses derniers instants est un moment très fort.

Alors que j'étais à l'écoute

depuis quelques mois, j'ai été confronté à l'appel d'une personne qui venait de perdre un enfant de manière violente. Sa voix avait un débit lent et une tonalité basse. Dès le début, elle m'a dit qu'elle ne pouvait survivre et voulait rejoindre son enfant dans la mort. Elle avait pris des médicaments. Durant l'appel, elle m'a décrit tout ce qu'elle ressentait : froid, transpiration, vertiges, battements de cœur. Puis j'ai dû la faire répéter. Elle m'a proposé de raccrocher si c'était trop dur pour moi, et refusé ma proposition d'aide extérieure. Entretien très long, où je l'entendais gémir et souffrir, puis le téléphone fut raccroché. Mais elle a rappelé très vite. Ses souffrances ont disparu ; elle a dit « c'est pas si difficile de mourir ! ». La voix s'est tue. J'ai fini par raccrocher... Pendant tout l'appel, elle a voulu me rassurer sur ma façon de l'écouter et me déculpabiliser. Quand j'ai quitté le poste, j'étais épuisé. J'ai su que cette personne avait rappelé à la suite de cet appel, puis qu'on ne l'avait plus jamais entendue... »



Il est peu après minuit.

Une voix juvénile : « Je viens de prendre ce qu'il fallait pour quitter ce monde. » Je dis qu'il est encore temps d'appeler le Samu ; pas d'écho. Son choix inéluctable et sa solitude face à la mort m'émeuvent. Je l'invite à me parler d'elle. Enfance difficile, premier emploi, et la maladie, alors qu'elle recommençait des études. Elle demande à parler de la mort. Je réponds que toute existence a un sens et qu'il existe un monde invisible. « Alors, la mort est nécessaire à la vie ? » Sa voix se fait moins distincte ; elle propose d'interrompre ; je réponds que nous ferons la route ensemble. Finalement, j'entends « vous êtes toujours là ? Je raccroche. » À mon « au revoir » elle répond « adieu ». Elle a réveillé en moi ma tendresse de père et m'a confronté à ma propre finitude.

Les appels de ceux qui annoncent avoir commencé leur suicide marquent particulièrement. Il y a une dizaine d'années, j'ai accompagné jusqu'à la fin une jeune femme qui, pour cesser de souffrir, avait avalé un grand nombre de comprimés. Sa voix traduisait souffrance et grande solitude. Je me suis senti particulièrement proche de cette femme : elle avait l'âge de ma fille. Elle me dit « Jamais on ne m'a parlé comme vous le faites » et me confia des souffrances jamais dites. Elle était dans la salle de bains, je l'encourageai à regagner son lit. Nous avons mis de longues minutes à parcourir ces quelques mètres. Quand elle fut couchée, sa respiration devint différente. Je lui proposai d'appeler des secours ; elle refusa. Nous récitâmes ensemble une prière, puis elle me demanda de la laisser. Je me sentais impuissant devant sa détermination. J'ai fait une dernière tentative pour la convaincre d'accepter des secours, en vain. Après de longues minutes de silence, je me résignai à raccrocher. C'est à ce moment que je fus envahi par l'émotion... Je ne sais pas si cette personne est décédée, mais ce fut mon expérience la plus violente, la plus insupportable, de mes quatorze ans d'écoute à S.O.S Amitié.

“ Quand, enfin,

il est sorti, le fin mot de l'histoire, le vrai motif de l'appel... Que l'on a entendu, et compris d'où elle venait, cette souffrance, cette fatigue, cette envie d'en finir... Parce qu'après l'avoir écouté on a trouvé le mot juste. Et que l'appelant nous a dit : « C'est tout à fait ça ! » Alors on se tait, il n'y a rien à ajouter. Un silence s'installe, il est chaud, dense, profond. On respire et nos poumons semblent se synchroniser. Plus besoin de paroles, l'air, à lui seul, suffit à s'entendre. Il pourrait durer, ce silence, il est bien installé, paisible, confortable. Et pourtant, on va finir par le rompre. Mais, ô surprise, l'arrêt se fait en douceur. Ce sera même une sorte d'acmé libératrice. On a eu du mal à grimper, mais arrivés au sommet, nous avons contemplé le même paysage. Sans rien dire tellement c'était beau ! Maintenant, on peut redescendre, le sac est plus léger.”

Profondément abattu, il a fermé la porte du poste. Il savait qu'il ne dormirait pas ; ce dernier appel l'obsédait.

Alors, rentré chez lui, il composa au hasard un numéro de S.O.S Amitié. Sa peine, il fallait qu'il la dépose. Après deux heures de conversation, il croyait avoir redonné du goût de vivre à cet homme suicidaire, mais celui-ci avait terminé en disant « maintenant, je vais me pendre ! »

Je n'ai pas su quel poste tu appelais. Ta voix était jeune. Tu n'avais pas une longue pratique de l'écoute. Tu étais sonné. L'échec de cet homme, c'était ton propre échec. Rappelle-toi seulement que cette nuit-là tu étais présent, avec ta chaleur et ta bienveillance. Accepte que les douleurs de la vie soient quelquefois plus fortes que tous les mots de réconfort.



“ C’était au milieu de la nuit. ”

Une première tentative de suicide avait échoué. Il allait recommencer et il ne se raterait pas ! Il m’a expliqué calmement ce qu’il comptait faire. Pour lui apporter du positif, je lui ai demandé ce qu’il aimait dans la vie. Je lui ai proposé d’appeler quelqu’un, ami, Samu... Il m’a remerciée de l’accompagner... et un malaise m’a gagnée : je l’accompagnais dans quoi ? Vers la mort ? Je ne voulais pas. Ce n’était pas mon rôle. Je lui ai dit alors que je voulais l’accompagner dans la vie. À l’aube, on s’est dit au revoir. Ça a été terrible de ne pas savoir ce qui s’est passé après. Ai-je réussi à le rattracher à la vie ? Et pourtant c’était SA décision, SON libre arbitre, il faut accepter son impuissance. Quelques jours plus tard je l’ai écouté à nouveau. Quel soulagement ! Puis, plus rien.

Une nuit :

« Je suis dans un moment difficile ». Elle raconte qu’elle a eu un accident de voiture, dans lequel sa meilleure amie a été tuée. Elle s’en veut beaucoup, se sent jugée. Elle se retrouve seule dans l’appartement qu’elles partageaient. Elle refuse de voir un psychologue. Soudain : « Est-ce que c’est possible de mourir maintenant ? Resterez-vous avec moi ? » Je n’imaginai pas que je puisse l’accompagner dans la mort. Alors, je lui parle d’une jeune femme qui, à la suite de mêmes circonstances, a consacré sa vie à l’aide aux accidentés. Puis je l’interroge sur la façon dont elle veut « partir ». Je réalise alors qu’elle vient d’avaler des médicaments. Sa voix devient de plus en plus inaudible, elle se tait... Je vais rester une heure et demie au bout du fil... puis le miracle se produit : « Pourquoi ça ne marche pas ? » et « Pourquoi êtes-vous restée là ? » Je ne pouvais pas l’abandonner. Je n’oublierai pas les derniers mots de l’appel : « Vous êtes un ange. Merci beaucoup. »



Il y a des années, je m’étais liée d’amitié avec une collègue de bureau. Un matin, elle arriva les yeux gonflés de pleurs et m’avoua que, le matin même, elle avait tenté de s’ouvrir les veines, ajoutant qu’elle avait arrêté son geste à cause de l’idée que j’allais me faire d’elle. J’étais abasourdie. J’allais l’engueuler sûrement... Je compris alors le pouvoir des mots, et qu’une pensée ou une écoute pouvait suspendre, voire même stopper un tel acte. Notre belle histoire d’amitié s’arrêta. J’étais liée à cet épisode douloureux de sa vie et je ne la revis jamais plus.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont eu la gentillesse de nous envoyer ces témoignages si forts...

Récemment, j’ai reçu l’appel d’une jeune femme qui avait été agressée récemment et qui était hantée par cette agression. Elle se disait détruite. Voix atone. Aucun sentiment exprimé. D’abord, j’ai été sur la défensive, peur de « me faire avoir » par quelqu’un qui voudrait tout me raconter. Cette défense est vite tombée. J’ai cru cette jeune femme, très silencieuse, qui voulait en finir. Elle avait pris des médicaments. Plus tard, elle avoua en avoir pris d’autres. Je me suis affolée, ai cherché la procédure à suivre dans un tel cas : ça commençait par « vous avez du temps, faites parler la personne... » C’est ce que j’ai fait.

Quand elle a voulu raccrocher, j’ai posé d’autres questions. Trois fois j’ai prolongé l’appel. Je sentais qu’elle avait pris sa décision, mais j’essayais de la relier à la vie. Mes paroles glissaient sur une sorte d’indifférence. Elle téléphonait « pour dire quelques mots, une sorte d’adieu à la vie... »

Je l’ai laissée raccrocher, après qu’elle m’eût dit au revoir, puis adieu. Moi, je suis restée là, dans le silence du poste. J’ai pris un autre appel ; difficile d’écouter ! À la fin de ma plage, je me suis confiée à l’écouter suivant, qui m’a dit quelques mots rassurants. Puis je suis rentrée chez moi, me suis couchée, et j’ai dormi ! Ce n’est que quatre jours plus tard que j’ai pris conscience de ce qui s’était passé : à aucun moment je n’avais proposé de l’aide à cette femme, d’appeler les secours... Cela s’appelle non assistance à personne en danger. Un suicide en direct et moi, assez contente de moi et de la qualité de mon écoute, que je pensais être l’écoute S.O.S. Amitié.

Ma capacité à « mettre à distance », à « me protéger », m’avait mise mal à l’aise. La prise de conscience de la réalité de la personne en train de mourir, de l’injustice de la double peine qu’elle s’infligeait, comme si elle avait été coupable, était arrivée beaucoup trop tard. Je me suis alors posée des questions sur la charte : l’anonymat, la non-intervention... Jusqu’où doit-on respecter ces règles ? Je pense maintenant qu’il nous faut sans cesse les interroger, nous interroger pour que notre écoute reste vivante, pour ne pas risquer de devenir des « fonctionnaires » de l’écoute, qui se « protègent » et restent à distance...

Je sais aujourd’hui que j’ai alors été dans l’erreur. C’est moi qui n’ai pas proposé d’aide concrète. Qu’importe si je peux me dire qu’elle aurait sans doute refusé : je ne lui ai pas proposé. Je ne voulais pas la brusquer ; simplement lui apporter un peu de douceur... Mais qu’est-ce que la douceur par rapport à la vie ? Je tiens à porter ma responsabilité. Mais je trouve que nous devrions peut-être un peu moins nous protéger, être exigeants dans la qualité et l’ENGAGEMENT de notre écoute. Et même si nous écoutons au nom de l’association, nous sommes engagés en tant que personne. J’ai l’impression que j’étais un peu endormie. Or on ne peut écouter qu’en étant éveillé. Je voudrais que notre charte reste vivante, sans cesse questionnée. L’accepter une fois pour toutes, c’est ne plus réfléchir. Et puis, il faudrait modifier la procédure : non, on n’a pas toujours du temps ! Et il est indispensable de proposer l’intervention des secours, car un appel est parfois un appel au secours...



Une empreinte, presque, délébile

Notre premier exercice, et le plus constant, est bien celui de vivre. Éloigner la mort, la mettre hors de portée, en faire un corps tout à fait étranger, une abstraction pour soi, même si on l’admet pour les autres. L’instinct de vie motive nos actes quotidiens. Nous travaillons chaque jour à nous mettre hors de danger, à améliorer nos chances de survie, à écarter les ennemis de notre route. Nous faisons attention à ce que nous mangeons, nous regardons avant de traverser, nous créons des règles qui nous permettent de vivre en société sans nous entretenir, nous fermons notre esprit aux influx morbides. Nous mettons toute notre énergie à contrôler les périls extérieurs. Mais le suicide n’emprunte pas un chemin ordinaire. Quelles qu’en soient les causes extérieures, il se trame entre soi et soi. Dans un même mouvement, il fait du meurtrier la victime. La main qui tue est celle qui est tuée. La sentence de mort est tapie au sein de l’être en vie.



Un petit groupe de personnes s’est donc réuni pour tenter une réflexion introspective sur les traces laissées par le suicide dans leur parcours de vie. Ce texte s’appuie sur ces échanges.

PAR ANNE TORQUÉO
Comité de rédaction

Dans un texte de ce numéro de la revue, il est dit qu’en moyenne, une personne est, de près ou de loin, impactée par quarante suicides. Il ne s’agit pourtant pas d’un sujet qui occupe toutes nos conversations. Si l’on questionne un groupe d’individus, seuls quelques-uns

réagissent spontanément. Ce sont ceux qui en ont eu une expérience directe. Et puis, progressivement, chacun extirpe de sa mémoire un, deux, plusieurs souvenirs liés au suicide. Même s’il ne s’agit pas de celui d’un proche, tous ont suscité une émotion forte. Les récits sont clairs, les images intactes. Les traces sont là, sensibles.

Aucune mort ne laisse indifférent, mais le suicide résonne de façon particulière. Il confronte deux intimités et deux mystères, ceux du mort et ceux des survivants. Il révèle la détresse intime de la personne qui a choisi de se donner la mort. Il est le cri, enfin entendu, de la douleur, de l’angoisse, de l’impossibilité de vivre. Mais il est ce cri qui n’appelle pas l’autre, lui ôtant toute possibilité d’intervention. Il dévoile les repaires les plus sombres de l’esprit d’un ami, d’un collègue, d’un proche. Cette révélation, surtout quand elle émane d’un être cher, est insoutenable, tant la douleur d’autrui est insupportable. Elle impose au témoin la question de sa responsabilité. Qu’aurait-t-il dû, pu faire, que n’a-t-il pas vu ? N’a-t-il pas assez aimé pour être un rempart ? N’a-t-il pas été assez aimé pour incarner la raison de vivre ? Cette blessure de l’autre devient la sienne, se glisse en lui, l’accompagne jusqu’à la résilience ou pour toujours.

Certaines personnes auront expliqué leur acte - la pression professionnelle intolérable, la précarité sans option d’amélioration, la vieillesse impossible et tant d’autres raisons -, quand d’autres seront parties en silence. Les raisons raisonnables apaisent les esprits de ceux qui restent. Elles déplacent le suicide dans le champ de la mort extérieure. La cause prévaut sur l’acte, comme s’il s’agissait d’une maladie ou d’un accident. Cependant, elles laissent, ces raisons raisonnables, des points d’interrogation. Étaient-elles suffisantes pour expliquer l’acte ultime ? Ce qui induirait un risque mortel pour chacun d’entre nous, à condition d’être confronté à un problème similaire. Sommes-nous donc si mystérieux à nous-mêmes que nous doutions du choix suprême ? D’ailleurs, cette mort auto-proclamée est-elle un choix ? Relève-t-elle de ce libre-arbitre que nous nous accordons à respecter ? N’est-elle pas une nécessité imposée par les circonstances d’une existence amputée du désir de vivre ?

Le suicide est un puits de questions sur soi-même et sur le rapport à l’autre. Il peut ébranler ses propres certitudes vitales ou nourrir une culpabilité insidieuse. Mais il met aussi en lumière la grande énigme de l’altérité. Et de ce mystère, nous sommes tous faits.



Phare Enfants-Parents

Créée en 1991 par Thérèse Hannier à la suite du suicide de son fils, l'association *Phare Enfants-Parents* s'est donné un double objectif : la lutte contre le mal-être et la prévention du suicide des jeunes. Sa charte explicite toutes les facettes de son action.

PAR FRANÇOISE LEGOUIS
Comité de rédaction

grande rigueur et l'excellence de la qualité des actions entreprises. Un engagement est demandé à tous ceux qui doivent conduire les actions de l'association, qu'ils soient bénévoles ou salariés. Celui-ci intervient sur plusieurs plans : respecter la charte, travailler en équipe, se former, observer scrupuleusement les règles de confidentialité, s'abstenir de tout jugement, adopter une attitude neutre, en dehors de toute prise de position religieuse, politique, morale ou philosophique.

Par ailleurs, l'association s'engage à différents niveaux, par rapport à ses salariés et bénévoles : elle veille à définir les rôles de chacun, à proposer autant de soutien et de formation qu'il est nécessaire, à favoriser les échanges, à évaluer régulièrement les actions, à mettre à leur disposition tout ce qui peut être utile à la qualité des services proposés, et leur remet un guide destiné à favoriser leur tâche. Un dernier alinéa, écrit en caractères gras, insiste encore une fois sur la confidentialité, tant dans l'écoute que dans l'accueil.

En lisant avec attention cette charte, on ne peut que remarquer à quel point elle est proche de celle de S.O.S Amitié ; les deux associations, l'une généraliste, l'autre plus ciblée sur le suicide des jeunes, ont le même objectif : aider ceux qui souffrent, jusqu'au point parfois d'attenter à leurs jours, par une présence bienveillante et sans jugement, qui favorise la parole, cette parole qui leur permet, en mettant des mots sur leurs maux, de pouvoir reprendre leur route...

Un autre rôle important de Phare Enfants-Parents se définit par la double attitude : **Accompagner-Écouter**, qui concerne plus particulièrement les jeunes et leurs proches. Écoute qui se veut, naturellement, bienveillante, et qui est orientée dans trois directions :
- vers les jeunes, en leur proposant des lieux où ils pourront exprimer leurs difficultés ;
- vers les familles, totalement désemparées lorsqu'elles sont confrontées à des conduites suicidaires de leur enfant ;
- vers les personnes endeuillées par le suicide d'un jeune, en offrant un soutien moral, un accompagnement personnalisé, des groupes de parole...

Plusieurs sortes de relais sont prévues. Les uns sont à l'échelle nationale et ont pour but de briser le silence que l'on observe souvent lorsqu'un suicide se produit dans l'entourage (gêne ? honte ? culpabilité ? trop grande souffrance ?), et de favoriser l'échange entre les familles. Des relais Phare Enfants-Parents existent aussi en province ; ils ont pour objectif de tisser des liens de solidarité locale et de développer leurs propres actions.

La charte développe ensuite le **pacte associatif**. La démarche de l'association réside dans la volonté d'aider les personnes en souffrance, dans la perspective de leur donner les moyens de retrouver leur capacité de réflexion, leur autonomie, de pouvoir à nouveau faire preuve d'initiative. Tout cela exige une



La charte de Phare Enfants-Parents met d'abord en évidence plusieurs aspects de sa philosophie. Elle promeut le caractère unique et irremplaçable de la personne, met en avant le respect de chacun. Cela implique le non jugement et s'appuie sur l'affirmation que les droits humains sont les garants de la liberté, composante inaliénable de la nature de l'individu.

Quels sont les objectifs de l'association ?

Elle s'est donné plusieurs missions à effectuer. **D'abord, sensibiliser.** D'une part, les pouvoirs publics, d'autre part l'opinion publique, sur les suicides des jeunes, deuxième cause de mortalité des 15-24 ans, après les accidents de la route, dont on peut penser que certaines conduites à risque sont aussi des conduites suicidaires plus ou moins conscientes. **Ensuite, encourager toutes les initiatives.** À chaque fois que c'est possible, intervenir, en particulier auprès de groupes de parents, d'enseignants. Enfin, mettre en place des formations, destinées entre autres aux professionnels de la santé et à ceux du corps enseignant.

ajc

DANS L'OMBRE DE LA VIOLENCE

PAR ANNE TORQUÉO
Comité de rédaction



Le huis clos familial peut nourrir des tragédies d'une violence inouïe. La persécution morale en est une. Face à son agresseur tout puissant, la tentation morbide peut s'emparer de la victime. Fondatrice de *Ajc* contre la violence morale intrafamiliale, Chantal Paoli-Textier explique le rôle de l'association dans la prévention du suicide.



Chantal Paoli-Textier

L'acte fondateur d'Ajc est le suicide du frère de Chantal Paoli-Textier, Jean-Claude, « J. C. », en 1998, et la prise de conscience de la puissance du drame de la violence familiale. En hommage à son frère, C. Paoli-Textier crée une cellule d'écoute aux victimes, qui devient un lieu d'accompagnement face à l'ampleur du problème social qu'elle découvre. L'acceptation de la mort de son frère fut une démarche longue et hantée de questions. Pourquoi avait-il opté pour le vide plutôt que pour la vie, malgré ses enfants, sa famille ? L'expérience lui a apporté des pistes de réponses.

La parole est la clef. Car les hommes n'ont pas le même recours à l'échange et à l'analyse que les femmes. Le statut de victime est d'avantage associé aux femmes, il serait presque tabou quand l'homme est en jeu. La demande d'aide ne vient pas comme un réflexe. Or, la négation de la souffrance peut conduire au suicide. Pour la présidente d'Ajc, les hommes suicidaires n'ont pas vu venir le drame.

Pour les femmes, les enfants constituent un ultime rempart contre le suicide. C. Paoli-Textier se souvient de deux femmes désespérées lui ayant, l'une, parlé de se jeter dans un lac et l'autre, de précipiter sa voiture contre un mur. Dans les deux cas, l'attachement à leurs enfants les a empêchées d'aller au bout de leur désespoir.

Dans la plupart des situations de maltraitance morale, les victimes ressentent l'appel du suicide. Il ne s'agit pas de mourir, mais de mettre un terme à la souffrance. L'envie est omniprésente, mais le passage à l'acte est plus rare, car la partie résiliente est combative. Les comportements suicidaires sont néanmoins perceptibles dans les dépressions réactionnelles. Le recours à l'alcool est aussi une façon d'abréger les souffrances. « Je marche avec la mort à mes côtés »...

Ajc a décidé de rejoindre l'U.N.P.S. (Union pour la prévention du suicide) afin que soit étudiée la dimension suicidaire dans les cas de violence

familiale. Au quotidien, l'association accompagne des personnes anéanties par leur combat permanent pour résister à l'agression d'un prédateur qui « grignote le cerveau » dit l'une d'elles. La violence subie est invisible aux yeux du monde, cachée dans la sphère privée. Isolée par ce proche qui les détruit, les victimes ne croient plus en une solution. Envahies, elles se voient à travers le prisme de leur bourreau. Les repères en vrac, elles ne savent plus qui est l'agresseur, qui est l'agressé. Le ressort de la culpabilité fonctionne à plein régime dans le chantage à l'amour. Car l'auteur de violence émet un brouillard mortifère qui brouille tous les signaux, provoquant un état de sidération.

Ajc tente de restaurer le rôle de chacun, met des mots sur le délit, sépare le bourreau de la victime. L'association accueille des personnes destructurées, en morceaux. « Je ne suis rien », entend-elle. Dans le cadre rassurant d'ateliers, elles sont amenées à réfléchir à l'impact de la violence sur leur psychisme. Le monstre est démystifié pour regagner l'estime de soi. Le travail du groupe vise à trouver des raisons de se raccrocher à la vie et à chercher les moyens d'échapper à l'emprise du persécuteur. Les membres d'Ajc se qualifient de tuteurs. Mais ils estiment avoir réussi leur mission lorsqu'ils deviennent inutiles, quand la personne accueillie reprend le cours de sa vie, libérée.

Repères

→ Un livre

Association Ajc, Paoli-Textier Chantal (sous la direction de), *La violence morale au quotidien*, Éditions J. Lyon, Paris, 2013.

→ Un contact

Association Ajc pour les droits des victimes de violence morale intrafamiliale
Association reconnue d'intérêt général
BP 20134 - 78312 MAUREPAS Cedex

Tél. 01 30 51 48 56



L'objectif premier de S.O.S Amitié



« **S.O.S Amitié** est une association reconnue d'utilité publique, dont l'objectif premier, mais non exclusif, est la prévention du suicide. » Ainsi, la charte de l'écouter affiche l'objectif premier de prévention du suicide, sans en faire cependant la seule raison des écoutes à S.O.S Amitié, qui est une association d'écoute « généraliste », ouverte à toutes les souffrances. Elle porte une attention particulière aux personnes évoquant l'éventualité de mettre fin à leurs jours.

Certes, selon les statistiques publiées par l'Observatoire des souffrances psychiques, la proportion des appels reçus par S.O.S Amitié de la part de suicidaires n'est « que » de 2 %, chiffre cependant en hausse de 28 % par rapport à 2013.

La part « marginale », selon les statistiques, des appels tournant autour du suicide pourrait laisser penser que, la plupart du temps, le bénévole est éloigné, au moins quantitativement, de l'objectif premier de S.O.S Amitié. D'un côté, « l'objectif premier » et, de l'autre, le quotidien du bénévole : quelle part prend effectivement l'écouter à la prévention du suicide ?

Quelle prévention pour un suicide annoncé ?

L'attitude de l'écouter doit répondre à ce que cherche vraiment l'appelant ayant souhaité évoquer la possibilité de mettre fin à ses jours.

PAR CHRISTIAN RIX
Comité de rédaction

Les interrogations de l'appelant



L'appelant attend-il une « aide à la décision » ? S'il croit être vraiment « décidé », pourquoi appelle-t-il, si ce n'est, peut-être, pour ne pas « partir » seul, à moins que, pas complètement décidé, il attende un encouragement à ne pas céder à la tentation ?

Mais de quelle liberté dispose l'appelant ? Il peut certes penser avoir celle de cesser de vivre, mais veut-il en finir avec la vie ou seulement effacer par un acte définitif la souffrance insupportable dont il ne voit pas l'issue ? Entend-il pousser un dernier cri de révolte envers une société ou un entourage en incapacité de lui apporter une réponse satisfaisante à ses yeux ? S'agit-il d'un appel au secours plus ou moins conscient d'une personne qui garderait donc encore le tout petit espoir d'une main tendue ?

C'est à toutes ces questions que l'écouter va s'efforcer de répondre. Une tâche impossible ?

Les réponses de l'écouter



L'écouter aimerait sans aucun doute susciter chez son interlocuteur de nouvelles raisons de vivre et d'espérer. Va-t-il chercher à « sauver la vie d'autrui », contre son gré ? Mais le peut-il vraiment ? Son message serait-il audible ? Ne doit-il pas respecter la liberté de l'appelant plutôt que de lui imposer sa conception de la vie ?

Presque toujours, face à l'appelant qui exprime avec détermination sa volonté, il semble trop tard pour prévenir un mal déjà bien installé. Sauf circonstances tout à fait exceptionnelles, l'écouter, non thérapeute, ne peut le « guérir ».

Sauf à risquer un sentiment puissant de culpabilité, l'écouter ne doit pas croire qu'il dispose d'un pouvoir magique de vie ou de mort sur l'appelant. Il ne doit pas chercher à réaliser une performance, vaincre l'impossible, mais plutôt répondre à l'attente exprimée dans l'appel du jour.

Pour cela, il dispose d'une arme : la charte. Ainsi, il accomplit une « écoute attentive et sans idées

préconçues », « non directive », visant à « desserrer son angoisse » et tenter de « lui permettre de clarifier sa situation et de retrouver sa propre initiative ». Il se montrera aussi « respectueux de la personne qui appelle, quelles que soient ses [...] convictions, son comportement ».

L'écouter n'établira pas un « plan de bataille » mais s'efforcera d'accompagner l'appelant dans sa souffrance, en cherchant avec sa propre personnalité à répondre à son attente de l'instant, à desserrer l'angoisse et, pourquoi pas, à lui offrir un instant provisoire de paix relative, ne pas le laisser seul dans sa souffrance, y compris si « c'est la fin ». Être là tout simplement, donner et recevoir la main d'au moins un être humain dans un monde où il n'a pas perçu un peu de cette humanité. Peut-être mieux se comprendre et réaliser, si c'est faisable, qu'un instant de repos, de respiration, lui serait nécessaire avant d'arrêter une décision qui serait irréversible.

Un tel accompagnement aura-t-il vraiment constitué une prévention du suicide ? Aura-t-il seulement permis que l'acte éventuel soit différé de quelques heures ou de quelques jours ? On ne le saura jamais de manière certaine, sauf en cas de rappel. Alors, l'écouter pourra-t-il jamais avoir l'impression encourageante de prévenir effectivement le suicide ?

La prévention au quotidien



Sans évoquer, au moins explicitement, l'éventualité de mettre fin à ses jours, l'appelant peut exposer une situation particulièrement lourde, lui apparaissant comme une impasse insurmontable. Sentiment que l'écouter lui-même peut éprouver. Peut-être l'appelant n'est-il pas encore suicidaire, c'est encore « trop tôt » dans son cheminement, mais cela pourrait survenir par la suite. Peut-être, malgré une situation désespérée, que la résignation ou « l'instinct de vie » va l'emporter, du moins aujourd'hui ?

Ceux à qui on pense spontanément

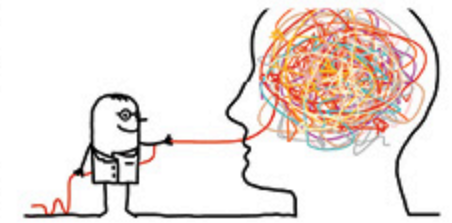
Face à cela, l'écouter peut imaginer qu'il reste une place pour la prévention, par une écoute aussi respectueuse que possible de la charte, en y mettant toute sa personne, pour écouter avec empathie et, il l'espère, desserrer l'angoisse, au moins durant quelques instants. Toujours sans connaître le « résultat » de son écoute au regard de la prévention.

De la même façon, l'écouter cherchera à accompagner l'appelant habitué à recevoir, car il en éprouve le besoin, un contact régulier avec une personne humaine. Ce contact va-t-il permettre à l'appelant de « ralentir sa chute », voire de parvenir à une vie un peu moins souffrante, parfois même découvrir quelques petits plaisirs de temps à autre ?

Trop souvent, l'appelant évoque la violence lourde dont il a été victime, psychologique ou physique. Le traumatisme subi plusieurs

dizaines d'années auparavant, durant son enfance, qui reste encore si difficile à confier, finira peut-être par « sortir » pour la première fois : des mots libérateurs enfin posés. Qui sait ce qu'aurait pu être le cheminement de l'appelant s'il n'avait jamais pu exprimer un jour ce qui était, sans qu'il en ait eu conscience claire, l'une des sources de son mal-être.

L'appelant peut tout aussi bien confier une violence qu'il subit encore aujourd'hui ou dont il croit s'être dégagé depuis peu. Comment croire en l'humanité lorsque l'on reste si lourdement meurtri et quel sens donner à sa vie ? L'écouter parviendra-t-il à partager son humanité, à entrouvrir une porte d'espoir ?



Les « petites écoutes »



Toutes les écoutes ne sont pas ressenties avec la même intensité, la même émotion par l'écouter : c'est selon ce qu'exprime l'appelant, mais aussi selon son histoire, sa personnalité et son humeur du jour. L'écouter se demande parfois si certains appels, apparemment « moins graves », sont vraiment utiles au regard des communications plus « dramatiques ».

Des appelants diront eux-mêmes que leur souffrance n'est rien à côté de celle d'autrui, comme pour se persuader qu'il faudrait la relativiser, ou peut-être pour se refuser le droit de trop souligner une douleur qu'ils se refusent à admettre. Mieux étouffer un mal qui finira par resurgir un jour, en plus fort. Un refus de s'autoriser une souffrance qui n'en n'est pas moins lourde à porter et qui finira sans doute par s'imposer tôt ou tard, en plus grave, alors que son expression d'aujourd'hui permettrait de la soulager quelque peu.

Il y a aussi ces nombreux appelants dont l'écouter se demande parfois quelles sont les véritables raisons de leur appel, en dehors d'engager une conversation sur des sujets plus ou moins ordinaires, d'exprimer un

quotidien ne revêtant aucune « gravité » apparente. L'appelant a besoin de ne pas rester seul, de sentir une présence, de parler, de se manifester à autrui, lui qui croit laisser tout le monde indifférent, d'entendre une voix quelques minutes par jour, d'échanger sur ses idées ou sur ses sentiments... Tout ce qui apparaîtra, aux yeux de l'écouter, comme la manifestation d'une solitude très banale, comme un appel moins lourd, mais qui reste pourtant difficile à accueillir. Pour autant, cette écoute, sans doute renouvelée, va peut-être lentement contribuer à éviter ou retarder une évolution qui pourrait, un jour, encore lointain apparemment, s'avérer fatale, car retirant tout le « sel » à la vie.

Ces « petites écoutes », écoutes ordinaires ou plus légères que d'autres, ne sont-elles pas de celles qui, en définitive, se prêtent le mieux à une véritable prévention, invisible certes mais authentique, du suicide, alors même qu'une telle perspective ne sera imaginée, sur le moment, ni par l'appelant, ni par l'écouter ?

Il n'y a pas de « petits appels ». L'écouter n'a pas besoin d'en avoir conscience pour faire de la prévention du suicide. C'est aussi tous les jours, avec une écoute fidèle à la charte, attentive à chaque appel, y compris à l'expression de la soi-disant petite souffrance, que l'écouter s'efforce, en fait, de prévenir le suicide. Écouter et appelants n'en auront probablement pas conscience. Aucune statistique ne peut traduire cette prévention quotidienne : la prévention du suicide ne saurait se réduire à des chiffres.



Un silence inquiétant

Il y a ceux qui évoquent, parfois très régulièrement, la perspective d'un suicide, sans jamais « donner suite », du moins jusqu'à présent. Mais il y a aussi ceux qui n'en parlent jamais malgré leur très grande souffrance : un silence plus inquiétant ?

PAR CHRISTIAN RIX
Comité de rédaction

Appel au secours

Quel écoutant ne s'est jamais posé de questions sur la « sincérité » de l'appelant évoquant le suicide comme une sérieuse hypothèse ? Surtout lorsque plusieurs appels de la même personne « annoncent » une telle perspective.



Une annonce sans suite

Difficile d'être absolument certain de l'intention d'autrui. Et si c'était seulement un moyen pour l'appelant de stimuler l'attention de l'écouter, voire une manipulation ? Quant à la personne évoquant habituellement sa fin volontaire prochaine, l'écouter finira peut-être par penser qu'elle n'est pas vraiment suicidaire.

Mais, plutôt que de chercher à démêler le vrai du faux, ce qui restera difficile et pas forcément utile à une bonne écoute, l'écouter pourra centrer son attention, au delà d'une « vérité » présumée par lui, sur la souffrance que signifie réellement l'appel. Rechercher, par une écoute empathique, à comprendre ce que l'appelant attend.

S'il s'agit d'un « appel au secours », peut-être que le chemin fatal est encore loin, mais qu'importe, il est sans doute déjà grand temps d'accompagner cette souffrance, peut-être de prévenir un suicide, avant qu'il ne soit trop tard. Peut-être ne s'agit-il pas, en effet, d'un véritable appel au secours au sens fort du terme, mais il garde un sens car les mots ne sont pas choisis au hasard.

Parfois l'écouter un peu sceptique pourra se demander si une volonté, bien hypothétique aujourd'hui, de suicide ne finira pas quand même par se réaliser plus tard. La prévention peut-elle attendre ?



Un suicide interdit

L'appelant pourra évoquer le suicide comme son souhait le plus intense, pour faire cesser enfin une souffrance sans issue à ses yeux, tout en confiant que, « malheureusement », il se trouve dans l'incapacité d'y parvenir.

Cet appelant est peut-être empêché par un handicap physique. Ou il se trouve retenu par un proche dont il se sent responsable. Ou encore, il ne sait pas comment mettre concrètement en application son intention.

Alors, son appel sera ou ne sera pas comptabilisé dans les statistiques d'écoute comme un suicidaire, selon l'appréciation de l'écouter. Mais celui-ci pourra éprouver un sentiment mitigé : d'un côté, le suicide semble écarté pour l'instant, de l'autre, l'appelant n'est pas pour autant délivré de son désespoir. Tout le « travail » d'écoute reste à faire auprès d'une personne ayant, elle aussi, formulé un appel au secours.



Un silence plus inquiétant, le « non suicidaire statistique »

Il y a aussi l'appelant faisant le choix, consciemment ou non, de ne pas exprimer clairement l'envie ou l'hypothèse d'en finir avec sa vie. Peut-être se limitera-t-il à des allusions plus ou moins ambiguës ou à des périphrases, afin d'insinuer qu'il y a pour lui une perspective qu'il n'ose cependant pas énoncer clairement. L'écouter proposera à l'appelant d'explicitier ce qu'il a évoqué, pour s'assurer de sa bonne compréhension, pour aider l'appelant à éclaircir, si possible, ses intentions.

Peut-être l'appelant, tout en exposant une souffrance intenable dont il ne voit pas la fin, s'abstiendra-t-il de toute allusion à une éventuelle issue fatale, car indicible à ses yeux. Un souhait peut-être déjà bien enraciné, mais dont l'expression demeure refoulée, jusqu'au jour où il pourra enfin par des mots se libérer de son blocage.

En attendant, ce silence pesant n'est-il pas aussi inquiétant que l'annonce d'une intention fatale, en tous cas plus difficile à supporter par les deux interlocuteurs ?



L'instinct de vie, plus fort que l'angoisse ?

Certains écoutants peuvent avoir été interpellés par la très grande détresse de tel appelant et s'interroger eux-mêmes sur le sens d'une vie de souffrance dénuée, semble-t-il depuis si longtemps, de tout espoir. L'appelant ne parle pas de la possibilité d'abrégier son existence et, parfois même, écarte explicitement une telle hypothèse.

Un choix qui s'appuie peut-être sur des convictions philosophiques ou religieuses, qui ne peuvent que susciter le plus grand respect. Un choix basé sur l'instinct de vie ou le courage, qui vont l'emporter sur une angoisse prégnante tout au cours de la vie.

Non suicidaires, faux suicidaires inclus ou non dans les statistiques, peu importe. De tels appelants seront écoutés avec l'empathie dont ils ont ardemment besoin. Au delà du respect, les écoutants peuvent aussi, en accueillant leurs interlocuteurs comme ils se présentent à eux, recevoir une leçon de vie.



Mettre mots / Mettre fin

Dire : vouloir mettre fin à ses jours signifie-t-il qu'il y a encore de l'appétit ?

PAR FRÉDÉRIC MAUVIGNIER
Ecrivain

Le dernier acte est la parole ultime, la parole du réel, indéfectible, seule résonance du souvenir, celui de l'absent. Il laisse une marque, la trace indélébile qui se porte par ceux qui restent, ceux qui ont les traces du remords, de la culpabilité, de la faute intérieure, immortel dernier mot. L'acte de suicide comme dernière parole, un impossible retour.

Quand il est annoncé, quand il est nommé, évoqué comme un effet de déclaration, de sommation : « halte ou je tire », « écoutez ou je tire », on n'en est peut-être pas tout à fait là, ce qui propose un choix, une articulation dans laquelle le travail de l'écoute va venir non pas clôturer mais continuer, ouvrir un sens. Évoquer propose un change. Ce qui me constitue, dit Jacques Lacan, c'est l'autre. Il y a à être reconnu dans la solitude, la douleur, l'impossibilité du devant, l'impossibilité du quotidien. C'est donc la question de la reconnaissance qui est sollicitée au moment où le suicidaire annonce son projet, il a encore faim d'être identifié par l'autre comme souffrant, vivant.

Repousser le moment, esquiver la sentence finale en ouvrant le champ, une relation possible à l'autre. La relation à l'autre. Le mot final, peut-être se porte quand ce qui le constitue n'est plus nourri, quand la relation à l'autre n'est plus nourrissante. Dire le projet du meurtre de soi force l'autre, c'est du sérieux, il faut entendre, admettre, il faut écouter au prix de la vie. Mais revenons à l'acte comme ultime *terme* dans les deux sens justement du terme, en d'autres mots : déposer plainte contre soi, se rendre, déposer les armes intérieures. Dans le capharnaüm interne, c'est un imbroglio de pulsions, de référent autoritaire, de référent qui se voudrait autonome mais qui n'y parvient pas, qui s'entrechoquent, se confondent, s'embourbent. La pensée est comme engorgée, saturée. La fin devient un apaisement en un sens où elle est synonyme de concrétude, face au désordre décrit. Le suicidaire a le goût du cadre.

Le travail de dé-tricotage commence car si ce qui est signifié c'est d'en découdre avec ce qui est, c'est que l'embrouillamini est tel qu'il faut l'ami, le tiers, pour desserrer le nœud. Dire vouloir mettre fin, c'est peut-être qu'il y a de l'appétence, ingestion première et matière à liaison préhistorique, c'est-à-dire : maman j'ai faim, aime-moi, écoute-moi, je suis là. Tendre l'oreille, c'est tirer le premier des fils, c'est commencer le démêlement dans l'idée de rendre visible cet enchevêtrement. Rendre perceptible un substitut à la mort.

Si le suicidaire veut y aller, il ira, avec ou sans vous. Mais si vous êtes là, alors, il faudra admettre le tête à tête, l'un et l'autre, *hic et nunc*. Nous n'en sommes pas là ; la verbalisation propose le rabibochage du soi. Évoquer la fin équivaut à une demande, c'est l'arbre qui cache la forêt, mais de l'arbre et de la forêt il n'y a que vérité. Toute parole est véridique. Aussi vrai que le crachat pour ne pas aller en enfer. Mais cette authenticité n'est pas aussi concrète que ce crachat. Le tracas n'est pas tant de vouloir en finir, que le chemin qui nous mène à vouloir en finir ; ce chemin-là, le suicidaire l'a parcouru mille fois, dix mille fois, et vous jamais, c'est comme ça qu'il se tourne vers vous, garde-fou, cadrant, rambarde. Mettre mots est peut-être ses mots à lui, le suicidaire, les mettre en suspens, les rendre réels à ses yeux.

Si appel il y a, désir il y a. Désir d'aide, de solution, d'intervention, de résolution immédiate, désir de vie. Le désir de franchissement des *check points* tout du long du parcours. Face au suicidaire, nous sommes un stand de boissons fraîches. L'image est aussi dure que la proposition assoiffée de celui qui veut jeter l'éponge, ne plus avoir à faire avec les pentes et les glissements de terrains, dos d'ânes et virages serrés, lignes droites, traversées du désert. Sommes-nous de prometteuses oasis aussi véritables que le crachat, mais aussi fausses que l'arbre ?

Dans cette faim insatiable, ne pouvons-nous pas être le prolongement d'une cuillère apaisante, ne pouvons-nous pas espérer que le fil de la pensée se reprenne et s'accorde un moment de répit, n'y a-t-il pas une faim justement insatiable et vigoureuse d'être, n'est-ce pas là, un cœur gorgé de douleur dans le projet finalement de vivre ?

Choisir sa mort ?



Mars à mai 2016 : alors que le Parlement français vient de voter une loi prônant « une fin de vie digne et apaisée », nous étudions, à l'Atelier de philosophie de H***, la question du suicide et du suicide assisté. Comme toujours, cette question a été choisie par les membres de l'association, en début d'année, et nous disposons de six heures (deux heures par mois) pour essayer de l'éclairer par des textes philosophiques et des discussions.

PAR ANNE-MARIE SIBIREFF
Animatrice avec Erik Laloy
de ces séances de l'atelier
de philosophie de H***. Tous
deux sont professeurs de
philosophie.

U

n débat entre deux philosophes contemporains, Corinne Pelluchon et André Comte-Sponville, paru dans *Le Monde* deux ans auparavant¹, nous permet d'envisager, dès la première séance, des arguments utiles pour notre propre débat.

André Comte-Sponville soutient le droit au suicide assisté.

Tout d'abord au nom de la liberté individuelle. Déplorant que Gilles Deleuze ait été obligé, en 1995, de se défenster pour mettre fin à ses jours en raison de la législation de l'époque, il écrit : « De quel droit l'État peut-il empiéter sur ma liberté, quand elle n'empiète pas sur celle des autres ? » Puis au nom de l'égalité, il s'élève contre « la mort à deux vitesses » : d'un côté ceux qui peuvent aller mourir en Suisse dans des cliniques chères et confortables ; de l'autre, ceux qui n'ont d'autre choix qu'une lente et lamentable agonie. Enfin au nom de la laïcité : « que des religions condamnent le suicide et l'euthanasie, c'est leur droit. Mais un État laïque n'a pas à en tenir compte. » Il remarque que la loi en vigueur est sans cesse transgressée, et par d'honnêtes gens, signe certain qu'il faut la changer.

Aussi demande-t-il que l'on dépénalise l'euthanasie volontaire (expressément demandée par le patient), que l'on autorise une assistance au suicide et que l'on réfléchisse à l'euthanasie dite involontaire (pour les personnes qui sont hors d'état de formuler un quelconque souhait).

Corinne Pelluchon, quant à elle, reconnaît aussi le droit des malades « à être soustraits à l'acharnement thérapeutique et à l'ingérence d'autrui », de même que le droit à la sédation profonde. Mais elle voit



Par la suite, lors de l'étude d'autres textes philosophiques (ou théologiques) et de nos échanges, **trois groupes** se dessineront au sein de l'Atelier :



dans l'euthanasie involontaire une ligne à ne pas franchir : on ne choisit pas le jour et l'heure de la mort d'un autre ; nul n'a le droit de décider que la vie d'autrui est trop misérable pour être vécue. À ses yeux, le suicide assisté occulte le problème principal, celui des soins palliatifs : les demandes de mort émanent souvent de personnes qui n'y ont pas accès. L'assistance au suicide pourrait être proposée, non aux personnes « souffrant de la vie » mais à celles qui ne veulent pas ou plus des soins palliatifs. Il incombe aux médecins - cette responsabilité est liée à leur compétence - d'apprécier le caractère inutile ou disproportionné d'un traitement. Leur décision doit être collégiale et l'accord de la famille est requis.

Pour que les choses progressent vers plus de justice, il faut « développer les soins palliatifs et améliorer les conditions de vie et de fin de vie des personnes âgées. » Certes, la loi doit être changée, mais avec prudence, car de nouvelles injustices pourraient surgir.

¹ *Le Monde*, 14 février 2014

1

• **Les personnes pour qui** la vie humaine, quelle qu'elle soit, si indigne qu'elle puisse paraître aux autres, et la sienne comme celle des autres, doit être respectée. Parmi elles, certaines se réfèrent à la religion : pas plus que de la vie, l'homme n'est maître de la mort, elle est aux mains de Dieu. D'autres, indépendamment de toute référence à une transcendance, jugent que transgresser le « Tu ne tueras point » ouvrirait, dangereusement comme on l'a vu au siècle dernier, une brèche dans les interdits qui fondent la société.

2

• **Un deuxième groupe**, sans rejeter totalement l'euthanasie, pense que le progrès ne passe pas nécessairement par sa légalisation. Les personnes de ce groupe formulent de nombreuses craintes :

- Crainte d'une banalisation de l'euthanasie, qui, avant même la demande des patients, deviendrait une offre de la société.
- Crainte d'une intériorisation de l'idée que, au-delà d'un certain seuil et lorsqu'on est une charge pour ses proches, on doit accepter d'être supprimé.
- Rejet de la mentalité réduisant les personnes à leur utilité et s'effrayant du nombre croissant de gens « bons à rien » (le motif sordide : « La Sécu doit faire des économies n'est évoqué que par plaisanterie »).
- Crainte d'une inégalité sociale croissante : aux pauvres, prématurément usés par des conditions de vie difficiles, « le cocktail lytique », aux riches l'octroi jusqu'à la fin de soins palliatifs de plus en plus sophistiqués.
- Crainte d'une évolution non maîtrisée : on passerait insensiblement de l'euthanasie volontaire à l'euthanasie involontaire des « fardeaux », puis à la suppression de toute personne jugée indigne de vivre, pour des raisons religieuses, ethniques, politiques, sexuelles...
- Crainte qu'une légalisation de l'euthanasie ne détruise la nécessaire confiance du malade et de sa famille envers les soignants.

Pour les personnes de ce groupe, la demande de mort ne trahit bien souvent que le désespoir de ne pas être aimé. Il convient avant tout de soutenir le droit à la vie des personnes âgées, malades, handicapées, dépendantes, notamment en les intégrant mieux à la société. L'homme est avant tout un être de relation.

3

• **Le troisième groupe**, convaincu par les arguments d'A. Comte-Sponville et de plusieurs autres philosophes, se reconnaît dans leurs propositions :

- Libre, l'homme est maître de sa vie ; il doit l'être de sa mort, une mort choisie quant à son terme et quant aux moyens de la provoquer. Il doit pouvoir demander de l'aide, pour ne pas avoir à recourir à des moyens douloureux ou aléatoires.
- Certains croyants défendent le suicide et le suicide assisté, au nom de la foi en un Dieu bon et en la vie éternelle.
- Le suicide, assisté ou non, est, dans certaines situations, la meilleure des choses. Accompli pour le bien-être de la personne, il est alors le résultat d'une décision lucide, mûrement réfléchie. Il sauvegarde la dignité et permet une fin sereine, maîtrisée. Une telle mort peut être acceptée et vécue, non sans chagrin, mais paisiblement, par l'entourage.

Au terme des trois séances, peu d'entre nous ont changé d'avis. Mais tous, nous y voyons plus clair dans nos propres arguments et ceux des autres.

« Fuir! là-bas. Fuir! »¹



« Le veston du jeune homme et la vague éblouissante avaient pris une dignité nouvelle du fait qu'ils continuaient à être... »²

Je vous imagine.

Je ne sais rien de vous, ou presque. Je connais votre nom : Martial G. et votre désir de changer votre prénom, très masculin, Martial, pour un prénom très féminin : Nathalie.

Vous avez laissé pousser vos cheveux. Ils sont blonds, mi-longs. Une surveillante vous a procuré du mascarat et du fard à paupières ; devant le miroir scellé dans le mur de la cellule vous vous efforcez d'allonger vos cils et de donner à votre regard l'éclat qui vous faisait rêver quand vous regardiez les magazines féminins de votre mère.

Vous êtes dans une prison pour hommes. Votre corps est celui d'un homme. Mais depuis toujours votre corps vous trahit : vous savez que vous êtes une femme. Une femme, emprisonnée dans un corps d'homme.

Depuis combien de temps êtes-vous là ? Pour quelle raison ? Pour combien de temps encore ?... Vous avez oublié « la forme du soleil à son coucher »³. Vous avez oublié la couleur lilas des vagues qui s'écrasent sur le sable...

De votre vie d'avant, il vous reste cette veste blanche, unisexe, que vous aimiez porter et qui, ici, ne sert plus à rien : vous êtes devenu un fantôme, elle ne peut plus vous habiller.

Nous sommes le 15 novembre 2012. Encore une fois, aujourd'hui, l'administration pénitentiaire a refusé vos demandes. Sans ménagements. On ne changera pas votre prénom, vous ne changerez pas d'identité. Le temps s'allonge indéfiniment devant vous comme une mer étale. Que faire à part prendre la fuite ? Si vous y pensez assez fort vous allez remonter le temps, redevenir la jeune femme en veste blanche, accoudée sur le pont d'un bateau ; vous regardiez venir la vie...

Nous sommes le 16 novembre 2012. La sirène de l'ambulance a fait comprendre aux autres détenus que quelque chose de grave s'était passé. Mais cela ne vous concerne plus : le câble électrique de la télévision vous a été sécurisable. Vous voici Nathalie pour l'éternité, accoudée au bastingage du bateau. Vous regardez le soleil qui se mire dans le bleu-lilas des vagues.

Nous sommes le 18 novembre 2012. Court article dans un journal local : « L'observatoire international des prisons (OIP) annonce le suicide d'un détenu transsexuel. Il s'est pendu dans sa cellule. » L'article mentionne un peu plus loin que l'OIP, dans son communiqué, a ajouté : « le détenu a subi de nombreuses brimades... ».

Vous êtes l'un des 123 suicidés des prisons françaises de l'année 2012. Vous aviez quarante et un ans. Votre corps repose dans le carré des indigents d'un cimetière de Normandie. Votre visiteuse a été à peine informée. On lui a dit, pour la rassurer peut-être, que c'était « inévitable ». « Inévitable ? » s'est-elle demandé... C'est elle qui a retrouvé votre mère.

¹ Stéphane Mallarmé, *Brise marine*.

² Marcel Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*.

³ *Ibid.*

PAR DENISE DEMOULIÈRE
Comité de rédaction

Pour information

► Dans les prisons françaises :

En 2013 : 97 suicides

En 2014 : 94 suicides

En 2015 : 113 suicides

► D'autres chiffres :

En 2013, selon les données fournies par le Conseil de l'Europe, le nombre de suicides était, pour 10 000 détenus :

7,6 : Moyenne européenne

2,4 : Suisse

7,4 : Allemagne

8,4 : Angleterre + Pays de Galles

12,4 : France. Chiffre record

► En avril 2016, le Gardé des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, a rappelé en s'appuyant sur une étude de l'INED (Institut national d'études démographiques) qu'on se suicide 7 fois plus en prison qu'en milieu libre.

Cette incidence du suicide en milieu carcéral, 7 fois plus grande qu'en milieu libre est stable depuis plus de vingt ans malgré une politique active de formation des surveillants au repérage de la crise suicidaire, mise en place depuis une dizaine d'années.

QUAND UNE PERSONNE ÂGÉE DÉCIDE DE PARTIR...

Tout d'abord, un roman.

Dans *La touche étoile*, Benoîte Groult déroule l'histoire d'Alice, journaliste féministe des premières heures, de sa fille Marion, qui



forme avec son mari Maurice un couple moderne et vivra une passion dévorante avec Brian et de sa sœur Hélène, sous la coupe de son mari. Les chapitres se succèdent, différents par leur style et leur forme : réflexions sur le quotidien, souvent teintées d'humour ; narration, par l'un ou l'autre des personnages, des événements qu'il vit et/ou subit ; extraits de correspondance... Tout cela surveillé par Moira, qui, dans la mythologie grecque, représente la destinée, et intervient « parfois pour détraquer les mécanismes ».

Dans le dernier chapitre, qui donne son titre au roman, Alice décrit avec à la fois distance et ironie, les petits et grands désagréments qui apparaissent lorsqu'on avance dans la vieillesse, constate qu'elle se sent de plus en plus décalée, transparente. Après avoir rédigé son dernier ouvrage, une sorte de testament féministe qui sera un succès, elle va décider, « par amour pour la vie », de la quitter à temps, après avoir « trop aimé » tant de choses, et « de s'en aller [sa] hotte lourde de souvenirs et les yeux pleins de la fierté d'avoir vécu vivante jusqu'au bout ». Cela avec la bénédiction de Moira : « Quand tu seras prête, Alice, je serai là. Fais-moi signe en appuyant sur la touche étoile... »

ans, qu'elle va accompagner, avec sa sœur Pascale. Quelques jours après la période critique qui suit son attaque, les médecins constatent une amélioration. Le malade change d'hôpital et commence la rééducation ; c'est là qu'il va demander : « Je veux que tu m'aides à en finir ». Le corps hospitalier pense pouvoir tout résoudre à coups d'antidépresseurs. Sa fille, elle, accède à sa demande : « Il faut que je disparaisse ». Elle répond : « D'accord ». Elle décrit ensuite le chemin parcouru,

Les deux autres ouvrages sont des témoignages. Noëlle Châtelet - *La dernière Leçon* - et Emmanuèle Bernheim - *Tout s'est bien passé* - racontent comment elles ont été amenées à accompagner leur mère / leur père, durant toute la période comprise entre l'annonce de la décision d'en finir et le passage à l'acte final. Comme l'écrit Emmanuèle Bernheim : « papa m'a demandé de l'aider à en finir ».

Le témoignage

d'Emmanuèle Bernheim est rédigé à la première personne. Dans un style alerte et précis, par courtes phrases, elle raconte la fin de vie de son père, depuis le moment où, victime d'un accident vasculaire cérébral, il est transporté d'urgence à l'hôpital, jusqu'à



celui où, conduit en Suisse, il met volontairement fin à ses jours, comme l'en informe la personne qui l'a accueilli, par ce bref message : « tout s'est bien passé ». Entre-temps, elle décrit au jour le jour la vie de cet homme âgé de quatre-vingt-huit

ans, qu'elle va accompagner, avec sa sœur Pascale. Quelques jours après la période critique qui suit son attaque, les médecins constatent une amélioration. Le malade change d'hôpital et commence la rééducation ; c'est là qu'il va demander : « Je veux que tu m'aides à en finir ». Le corps hospitalier pense pouvoir tout résoudre à coups d'antidépresseurs. Sa fille, elle, accède à sa demande : « Il faut que je disparaisse ». Elle répond : « D'accord ». Elle décrit ensuite le chemin parcouru,

Trois livres abordent franchement le problème de la fin de vie lorsque l'avancée en âge limite de plus en plus le champ des possibles, laissant entrevoir à plus ou moins court terme une dépendance que certains refusent, ce qui les amène à décider de se donner la mort et à en choisir le moment.

PAR FRANÇOISE LEGOUIS
Comité de rédaction

entrecoupant sa narration de retours en arrière et de souvenirs d'enfance. Rencontre avec E.J. de l'Association (on n'en sait pas plus...). Premiers contacts avec la dame suisse qui l'accompagnera, sans éluder les aspects financiers ; réactions de la famille et des amis. À mesure que son état s'améliore, le malade s'ancre dans sa décision. Sa fille, malgré toute sa souffrance, chemine avec lui. Ensemble, ils vont choisir la date, tout préparer. Elle relève en particulier le paradoxe entre la fermeté de l'intention, la détermination de plus en plus forte, et l'intérêt qu'il continue à manifester pour les sujets qui l'ont toujours passionné. Puis il partira seul vers son destin...

Dans *La dernière Leçon*,

écrit à la première personne, Noëlle Châtelet s'adresse à sa mère, Mireille Jospin, qui a décidé, elle aussi, de mettre fin à ses jours, et pour cela de préparer sa fille à cette disparition programmée. À travers cette longue narration, entrecoupée de souvenirs d'enfance, se dessine le portrait d'une femme âgée, fatiguée mais en pleine possession de ses moyens intellectuels, qui n'accepte pas les inconvénients du grand âge et décide de s'arrêter avant qu'il ne soit trop tard. Elle en avertit sa fille et se donne pour dernière tâche de la préparer à sa prochaine disparition, à commencer, en quelque sorte, le travail du deuil avant même son décès. Mais se prépare-t-on jamais à la mort de sa mère ?



Suicide & droit pénal

Le droit pénal organise la réaction de l'État à l'égard des actes qui violent les intérêts fondamentaux de la société. En font nécessairement partie toutes les formes d'atteinte à la vie humaine et parmi elles le suicide. La loi doit donc déterminer si le comportement doit être incriminé et quel sort il faut réserver à celui qui en est le complice.

PAR FRANÇOISE LEVENEUR
Maître de conférences
à la faculté de Droit de Caen
Présidente du poste S.O.S Amitié à Caen

Suicide et infraction

Le fait de se donner volontairement la mort a été diversement pris en compte par le droit pénal français au cours de l'histoire. En effet, deux valeurs, en principe toutes deux protégées par la loi, entrent ici en conflit : le respect de la vie humaine et l'exercice de la liberté individuelle. Elles ont prédominé tour à tour dans la législation.

Dans l'Ancien droit, avant la révolution de 1789, l'influence dogmatique et doctrinale de l'Église était déterminante. Or, celle-ci considérait l'auteur d'un suicide comme un pécheur, voué aux flammes de l'enfer, et le privait de sépulture chrétienne. Par mimétisme, le droit pénal de l'époque prohibait strictement le suicide et le considérait comme une infraction pouvant donner lieu à des poursuites.

À partir du XIII^e siècle, on n'hésita pas à tenter un procès au cadavre du suicidé. La peine était évidemment symbolique, sauf en ce qui concernait les sanctions pécuniaires qui pénalisaient injustement la famille du coupable.

Cette répression finit par sembler absurde et on assista à une dépénalisation du suicide dans le code pénal révolutionnaire de 1791. En effet, les considérations religieuses qui prévalaient autrefois avaient disparu et l'interdiction du suicide était jugée contraire aux libertés individuelles prônées par l'idéal révolutionnaire.

Cette solution fut maintenue dans le code pénal napoléonien de 1810 et elle subsiste depuis lors dans notre législation. Selon l'article 221-1 du Code pénal actuel, le fait de donner volontairement la mort à autrui constitue le crime de meurtre, puni de trente ans de réclusion, mais le fait de se donner la mort à soi-même est passé sous silence.

Par voie de conséquence, la simple tentative de suicide - plus répandue que le suicide lui-même - échappe totalement à toute répression. On ne saurait punir celui qui a tenté, sans y parvenir, de commettre une action que la loi n'incrimine pas en elle-même.

Suicide et complicité

En pure logique, puisque le suicide n'est pas une infraction, le complice, celui qui en facilite la commission, ou qui la provoque en y incitant, n'est pas plus punissable que l'auteur lui-même.

Telle est effectivement la position du droit français. Celui qui, en connaissance de cause, fournit la corde, l'arme, le poison, etc. n'est pas un complice punissable. Cette affirmation doit cependant être nuancée dans certains cas particuliers où l'on voit que le souci de protéger la vie humaine n'a pas totalement déserté le droit pénal dans le domaine du suicide.

1 - Aide et assistance au suicide

À défaut de complicité punissable, le droit fournit d'autres moyens d'atteindre le comportement des tiers qui facilitent l'accomplissement de l'acte mortel.

- Si les conditions en sont réunies, on peut poursuivre ces personnes sur le terrain de la non-assistance à personne en danger.
- Par ailleurs, il est facile de voir que l'aide ou l'assistance se rapproche parfois de l'acte d'homicide lui-même.



Dans certains cas, la frontière est floue entre le « suicide assisté » et l'euthanasie qui est la mort donnée à la demande de l'intéressé. Entre remplir la seringue, guider la main qui pratique l'injection ou la pratiquer soi-même, on peut parfois hésiter sur la qualification de l'acte. Or en droit français, l'euthanasie ne se distingue pas de l'homicide volontaire, du meurtre, et fait théoriquement encourir trente ans de réclusion.

Certes, les cours d'assises traitent la plupart du temps avec une grande indulgence les

auteurs de ces meurtres charitables, mais la responsabilité pénale demeure. Chacun sait que l'éventuelle légalisation de l'euthanasie fait actuellement partie des grands débats de société où s'affrontent durement des positions diamétralement opposées sur toutes les modalités de la fin de vie.

Si cette légalisation était finalement admise, l'euthanasie ne serait plus un meurtre mais pourrait être considérée comme une complicité de suicide, par définition non punissable.

2 - L'incitation au suicide

Selon l'article 127-1 du Code pénal, le fait de provoquer une infraction ou de donner des instructions pour la commettre est un acte de complicité.

A priori un tel comportement en matière de suicide n'est pas punissable puisque le suicide n'est pas une infraction.

L'application de cette règle, logique au regard des principes juridiques, heurte en réalité la morale. Elle s'est révélée particulièrement regrettable au cours de l'année 1987 lorsque fut publié le livre intitulé *Suicide, mode d'emploi* dans lequel l'auteur enseignait et détaillait les différentes manières de se suicider. Ce livre scandaleux a connu un grand succès, notamment auprès d'un jeune public. L'émotion de l'opinion devant l'impossibilité de poursuivre l'auteur et l'éditeur, a poussé le législateur à intervenir par une loi du 31 décembre 1987 destinée à combler cette lacune.

Cette loi incrimine, d'une manière autonome, c'est-à-dire indépendamment des règles de la complicité, deux comportements qui incitent à se suicider :

- La provocation au suicide.
- La propagande et la publicité en faveur du suicide.

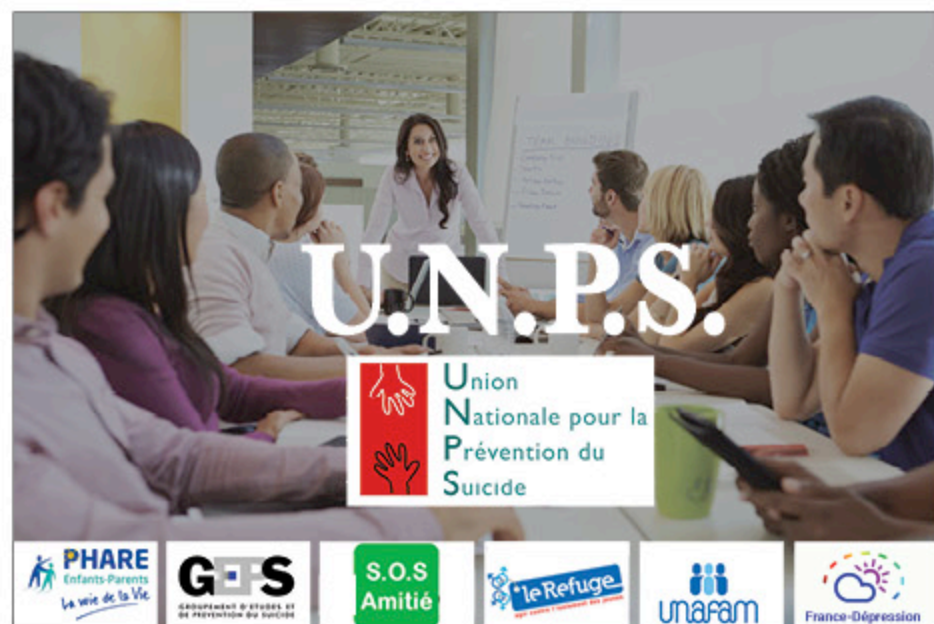
Ces deux nouvelles infractions sont des délits punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

a / La provocation au suicide d'autrui

Elle suppose une emprise morale ou intellectuelle sur autrui qui le pousse à prendre une décision que, seul, il n'aurait pas prise. Elle suppose également que la pression exercée sur l'intéressé a été suivie d'effet, c'est-à-dire que le suicide a été accompli ou au moins tenté.



b / La propagande ou publicité en faveur des moyens de nature à donner la mort
Cette deuxième infraction répond plus particulièrement à la nécessité de réprimer des entreprises telles que la publication du livre *Suicide, mode d'emploi*. Le texte n'exige ni que les moyens préconisés soient réellement susceptibles de donner la mort ni que quiconque les ait utilisés ou ait été tenté de les utiliser.



PAR FRANÇOISE FACY, Présidente
& MARC FILLATRE, Vice-président
de l'U.N.P.S.

Perspectives

Le premier constat est le nombre et la diversité des associations proposant d'intervenir dans le champ de la prévention et de la postvention du suicide. La France dispose ainsi d'une richesse d'expériences, de pratiques et de savoir-faire. Cependant, la couverture du territoire est inégale. Les associations s'estiment souvent confrontées à un manque de relais de leurs actions malgré des échos favorables de la part des élus, des professionnels de la relation d'aide et des citoyens. Les actions sont développées le plus souvent avec peu de moyens et grâce à une mobilisation essentiellement bénévole. L'engagement de chacun représente une force réelle mais le fait qu'il se fonde sur du bénévolat se traduit par un grand nombre de difficultés.

Les résultats de l'enquête réalisée auprès des structures associatives devraient permettre de mieux connaître les types d'interventions proposées en France par un état des lieux des pratiques actuelles de prévention et de prise en charge des conduites suicidaires, sans chercher à se référer à une école théorique unique. L'analyse de cet état des lieux devra souligner les causes de dysfonctionnement et les difficultés de mise en œuvre des actions, en particulier celles issues de préconisations en référence aux études validées d'évaluation, aux expertises collectives de l'Inserm, aux conférences de consensus, ou encore correspondant aux labels qualité en santé de l'Inpes.

Cette synthèse devrait contribuer à dégager de nouveaux repères sur la prévention du suicide, en définissant les conditions de transférabilité de certaines expérimentations, comme l'organisation pour la troisième année d'un village associatif à l'occasion de la Journée mondiale de la prévention du suicide à Paris, et en diffusant les informations recueillies lors de diverses manifestations dont les Journées nationales, départementales et mondiales de prévention du suicide.

Enfin, cet état des lieux contribuera à ce que l'U.N.P.S. participe à l'élaboration de la politique nationale de prévention du suicide en relayant les demandes et les préconisations du tissu associatif vers les structures décisionnelles et en participant au niveau des territoires à la stratégie de prévention du suicide, avec les ARS.

Plus précisément, il existe :

- 31 associations loi de 1901 :
 - 16 départementales ou régionales ;
 - 13 de dimension nationale : fédératives ou pluri-départementales (S.O.S Amitié, U.N.A.F.A.M., G.E.P.S., Phare Enfants Parents, Suicide Écoute, S.O.S Suicide Phénix, La Porte ouverte, Le Refuge, Contact, France-Dépression) ;
 - 2 fédérations à vocation européenne : Vivre son deuil et Fealips qui regroupe les centres Recherche et Rencontre et développe des liens avec les pays limitrophes - Belgique, Luxembourg - et méditerranéens.
- Des associations collectives, sans caractère juridique mais fédérant des structures associatives (PEGAPSE en Bretagne, un collectif sur Besançon, un dans la Manche, un en Midi-Pyrénées, un en Mayenne).
- Une association basée sur un réseau d'intervenants (MES 37) rattaché aux réseaux de santé.
- Par ailleurs, des personnalités ayant une action notoire en prévention du suicide adhèrent à titre individuel à l'U.N.P.S. Par leur expertise ou leur expérience professionnelle, elles apportent des contributions ou des liens avec des institutions, notamment de recherche avec l'Inserm ou avec des équipes hospitalo-universitaires.

Toutes mènent des actions d'accompagnement, de prévention, de soins, de formation et d'organisation.

Depuis la création de l'U.N.P.S. (Union nationale pour la prévention du suicide), diverses associations se sont créées. Elles reflètent les évolutions de notre société, dans les domaines des relations sociales et des préoccupations de santé. Les associations fondatrices, comme S.O.S Amitié, à vocation généraliste en prévention, ont été rejointes par des associations plus thématiques, comme Sida Info Service, ou l'Adag BB (Association d'action gérontologique du bassin burgien) dans le département de l'Ain, orientée vers les personnes âgées. Les associations fondatrices ont été rejointes par une pluralité d'autres, illustrant les préoccupations de santé publique.

La présentation des structures associatives doit être réfléchie en fonction de leurs missions. Ce but est pour le moment double. En termes de réseau, l'objectif est de faciliter l'accès aux soins des personnes qui en ont besoin et en termes de communication, l'objectif est d'être en mesure de sensibiliser l'opinion publique à la question de la prévention du suicide.

Il existe des associations « militantes » : l'adhésion et la participation des personnes concernées constituent la base de leur fonctionnement ; des associations « techniques » menant des activités au bénéfice de publics, sans que la participation des publics soit centrale ; des associations mixtes « militantes » et « techniques », et des associations constituant un quasi « service public délégué ».



En 2009, un suicide spectaculaire à France Télécom a ému notre pays. Vingt-quatre suicides en dix-huit mois ont suivi. On nous donnait à voir la souffrance dans le monde du travail...

PAR JEAN-CHRISTOPHE DEBAUGE
Comité de rédaction

Le travail a pour étymologie *Tripalium*, un instrument de torture. Aujourd'hui la torture a pour nom « surcharge de travail », « urgence permanente », « management par la terreur ». C'est en ces termes que Michel, ce cadre marseillais de cinquante-et-un ans, ayant mis fin à ses jours en 2009, décrivait ses conditions de travail chez France Télécom dans une lettre désespérée laissée à sa famille. En 2014, la presse révélait que les suicides n'avaient pas cessé. Les agissements managériaux étaient mis en cause. Les dirigeants sont mis en examen¹.



Personne ne bouge

Christophe Dejours² s'est beaucoup exprimé sur la violence du monde du travail puisque, parmi les salariés qui ont tenté de mettre fin à leur jours, tous avaient été témoins de maltraitances, de harcèlement moral, et... n'avaient rien fait. Dans une interview donnée en 2009³, il nous dit : « Une seule mort, c'est déjà une tragédie du point de vue du fonctionnement de l'entreprise. Les suicides ne survenaient pas autrefois sur le lieu de travail. Cela révèle une déstructuration en profondeur de tout le tissu social du travail, tout le vivre ensemble dans le travail, sous la forme de l'attention à l'autre, le respect de l'autre, la camaraderie. Les gens sont très nombreux quelquefois, y compris sur un plateau clientèle, dans des open spaces, et en même temps, chacun est seul. Quand quelqu'un commence à présenter des signes de souffrance, de dépression, de tristesse, d'irritabilité, personne ne bouge. Autrefois, il y avait des solidarités très fortes, les gens se regardaient, se parlaient. La prévention du suicide était faite par tout le monde, les copains, les collègues. Le vivre ensemble, c'est une prévention du suicide. La solitude est un élément déterminant du suicide sur le lieu de travail. »

La solidarité permet la vie et la survie. A contrario, nos entreprises jouent parfois à PinceMi et PinceMoi. PinceMi tombe à l'eau, il se noie. Que fait PinceMoi ? Rien. C'est ce que nous explique Christophe Dejours. Il est en sidération. Le capitaine, lui non plus, ne fait rien et l'on peut le soupçonner d'avoir lui-même jeté PinceMi à la mer ! Alors que faire ? Se détourner ? La comptine nous invite à vigoureusement pincer PinceMoi ! Voilà la sagesse de la comptine, le réveil nécessaire de celui qui est à l'extérieur : il faut jeter une bouée.



¹ À l'heure où nous écrivons cet article, le procès des dirigeants de France Télécom qui doit se tenir début 2017 n'a pas encore eu lieu.
² Christophe DEJOURS a publié un ouvrage particulièrement éclairant en 1998, *Souffrance en France*, Seuil, qui n'est malheureusement pas démodé.
³ DEJOURS Christophe, psychiatre, « Il n'y a pas de fatalité dans le suicide au travail ! », *L'humanité*, mardi 22 septembre 2009.

La petite chronique de Michel ou le regard décalé d'un psy de partage

PAR MICHEL MONTHAIL

Psychologue clinicien, psychothérapeute,
superviseur d'équipes soignantes,
animateur de partages supervisés au sein de
S.O.S Amitié La Rochelle depuis 1987.

Écouter après la pluie L'enfant face au suicide d'un parent



L'écouter va entendre dans les paroles de l'endeuillé cette grande douleur, mais il devrait être sensible au-delà, à l'invisible du chagrin. Nous connaissons les émotions habituelles du deuil, mais le suicide d'un proche ajoute un effet traumatique et son cortège de violences psychiques insupportable.

Le suicide pose des questions multiples. Notre psychisme doit donner du sens à cet acte.

- Se donner la mort produit un choc lorsque l'enfant découvre le corps. Mais, notre besoin de mettre des images sur l'acte que l'on n'a pas vu engendre un autre traumatisme. Françoise ne peut réaliser, c'est-à-dire « rendre réel », le geste de son père, qu'il ait pu se lever en pleine nuit, en pyjama, sauter de ce pont...

- C'est une interrogation sur les motivations. Une compassion peut faire du suicidé une « victime » télécommandée par un tiers... effaçant le statut de sujet désirant, responsable.

Mais on entend aussi : « Il souffrait trop ; maintenant il est en paix ». Le suicide devient un acte thérapeutique, ôte au geste une part de sa violence symbolique puisqu'il est aveu d'impuissance devant la souffrance et choix salvateur « extra-ordinaire ». Toutes les explications auxquelles on aboutit sont autant de mécanismes de défense afin de supporter un acte impensable qui abolit le sacré du corps et de la vie et nous propulse hors d'un territoire inviolable, protecteur, garanti par la loi : « tu ne tueras point ».

En effet, ce « choix » du suicide constitue une transgression éthique de l'interdit de (se) tuer. Le parent a ouvert la porte sur un possible ; je m'en trouve ainsi initié quant à ma capacité à l'imiter.

- C'est une fragilisation de notre pulsion de vie en raison de la confrontation directe avec la mort de l'autre qui résonne comme possible mort de soi. Avec lui, une partie de moi s'est éteinte.

En raison de cette identification qui nous lie, se creuse en nous le sillon du suicide. Si bien qu'écouter parler du suicide d'un parent, c'est aussi entendre le potentiel suicide de l'enfant.

Nous devenons vulnérables à nos propres attaques contre nous-mêmes lorsque la souffrance pourrait nous envahir.

De nombreuses études montrent que le risque suicidaire chez les endeuillés par suicide est significativement plus élevé que chez les autres endeuillés.

Dans ce cas, la « mort » n'est pas l'objet convoité ; c'est au contraire un voyage vers des retrouvailles restaurant une relation perdue ; littéralement, une force de vie. Un adolescent et sa mère disent ne désirer qu'une chose : le rejoindre. Seuls les retiennent la présence d'une petite sœur et le projet du fils d'assassiner son grand-père pour venger le suicide paternel.

- C'est une remise en cause de notre lien au mort. « Il est toujours en moi, et quand je mourrai, je me dis, il m'attend dans l'au-delà... » Mais aussi, « Papa est mort parce que je faisais des bêtises ! » La culpabilité s'ancre là.

- C'est un besoin de se protéger contre l'appel du mort, de l'attaquer car il nous fait mal ! « J'étais en colère contre lui ! Quel con ! Il avait tout pour être heureux et il nous abandonne ! », dit Mercédès en pleurant. L'enfant reproche au parent de s'être tué, de ne pas les avoir suffisamment aimés pour rester...

L'enfant doit à la fois se détacher du parent et s'y reconnecter de manière apaisée.

On entendra peut-être, si l'on y prête une oreille laïque, une quête de spiritualité dans laquelle la mort du parent pourrait être rendue acceptable par l'hypothèse d'une transcendance apaisante.

L'écoute des endeuillés est authentiquement un acte de prévention du suicide.

Il ne faudrait pas avoir, à l'égard de ces derniers, un positionnement sanitaire (était-il malade ?) mais éthique : quel sens chacun donne et trouve à sa vie présente et future ? Et là, nous rejoignons les fondements de l'écoute à S.O.S Amitié, cette ouverture de l'âme, un soir, dans le chagrin, après la pluie...

Tina Duvivier

écoutante S.O.S Amitié,
à la présidence d'IFOTES



Après une année infructueuse passée, en tant que membre de la commission recrutement d'IFOTES, à la recherche d'un candidat à la présidence, c'est avec une certaine réticence que j'ai proposé ma propre candidature, n'étant moi-même que simple écoutante alors que la plupart des autres délégués sont des professionnels rémunérés par leur association. Puis j'ai pensé que cela pourrait être un atout en raison de ma proximité avec les bénévoles. D'origine anglaise, j'habite en France depuis quarante ans, j'écoute depuis 2007 et je participe à la formation et au recrutement au sein de mon poste de Bagnolet, Paris Est."

Pour toute information sur IFOTES :

www.ifotes.org

Quels sont mes objectifs en tant que présidente d'IFOTES ?

Mon rôle est de représenter toutes les fédérations nationales, mais cette représentation sera imprégnée de ce que j'ai appris à S.O.S Amitié. Notre façon d'écouter est minimaliste : nous sommes très attachés à notre conception de l'écoute, sans conseils, sans visées thérapeutiques autres qu'apporter un soulagement en aidant l'appelant à cerner son problème avec ses propres mots et à exprimer son désespoir. Ce n'est pas tant ce qui est dit qui importe que la prise de risque qu'il y a à le dire.

Beaucoup d'autres pays, bien qu'adhérant à la même charte, s'intéressent à des approches qui pourraient être qualifiées de comportementalistes, ce que je respecte. IFOTES est un lieu où l'on peut échanger sur la variété des positionnements à l'écoute. Cependant, je remarque que ce qui motive le plus les écoutants, quelle que soit leur culture ou leur langue, c'est de constater que leur simple présence, leur désir d'accompagner l'appelant sans devancer sa pensée, peut revêtir une réelle importance pour celui qui est dans le désespoir.

En lien avec mon premier objectif, je souhaiterais promouvoir la notion d'écoute citoyenne, car je pense que dans le monde actuel, l'impuissance de l'individu confronté à la violence qui l'entoure est palpable. Nous percevons tous la misère économique et affective autour de nous. L'écoute est un lieu où ceux qui, pour une raison ou une autre, ont perdu la faculté de créer des liens à l'autre trouvent un accompagnement. Cette rencontre peut restaurer l'humanité de l'appelant comme de l'écouter. Cet espace d'écoute bienveillante est devenu essentiel pour l'ensemble de la société. En un mot, c'est un antidote possible à cette indifférence qui nous ronge collectivement.

Mon espoir est aussi que cette notion d'écoute citoyenne constitue un potentiel pour l'obtention d'aides financières. Le congrès de Besançon s'est déjà approprié ce thème et je m'en réjouis.

Je m'efforcerais de poursuivre et de développer les activités d'IFOTES avec des méthodes de travail claires et transparentes, ce qui n'est pas toujours simple car les disparités dans les niveaux d'anglais et les différences culturelles peuvent conduire à des incompréhensions. Mais c'est une condition nécessaire pour qu'IFOTES soit une association forte et saine.

Je ferai de mon mieux pour que, avec les délégués et la ville d'accueil, nous soyons en mesure de proposer un congrès 2019 bien organisé et motivant, avec des contenus riches et variés.

Se rendre à un congrès est coûteux. La France est l'un des membres les plus pauvres d'IFOTES et nos bénévoles doivent financer l'essentiel de leurs frais, contrairement à d'autres fédérations plus riches, financées par des églises ou des fondations tout aussi riches, qui offrent à leurs bénévoles la participation aux congrès en remerciement de leur travail. Tout ce que je peux dire pour vous inciter à vous constituer une « tirelire-congrès », est que la rencontre d'individus de cultures différentes, qui font la même chose que nous à S.O.S Amitié, avec les mêmes défis, les mêmes satisfactions et les mêmes souffrances, est très enrichissante.

Renée Cheval et moi avons formé une bonne équipe. J'ai pu apprécier sa rigueur intellectuelle, son sens des responsabilités, son engagement et la qualité de ses traductions. Il nous faut maintenant recruter une personne qui ait toutes ces qualités pour me remplacer en qualité de seconde déléguée de S.O.S Amitié au sein du comité international. 🙌

Albi
05 63 54 20 20
BP 70 - 81002 Albi cedex

Angers
02 41 86 98 98
BP 72204
49022 Angers cedex 2

Annecy
04 50 27 70 70
BP 360 - 74012 Annecy cedex

Arras
03 21 71 01 71
BP 50511 - 62008 Arras cedex

Avignon
04 90 89 18 18
BP 128
84007 Avignon cedex 1

Besançon
03 81 52 17 17
BP1572
25009 Besançon cedex

Bordeaux
05 56 44 22 22
BP 20002
33030 Bordeaux cedex

Brest
02 98 46 46 46
BP 11218
29212 Brest cedex 1

Caen
02 31 44 89 89
Maison des associations
7 bis, rue Neuve Bourg
l'abbé
14000 Caen

Charleville-Mézières
03 24 59 24 24
BP 444 - 08098 Charleville-
Mézières cedex

Clermont-Ferrand
04 73 37 37 37
Centre Jean Richepin,
17 rue Jean Richepin
63000 Clermont-Ferrand

Dijon
03 80 67 15 15
Maison des Associations BV8
2 rue des Corroyeurs
21068 Dijon cedex

Grenoble
04 76 87 22 22
BP 351
38014 Grenoble cedex

La Rochelle
05 46 45 23 23
BP 40153
17005 La Rochelle cedex 1

Le Havre
02 35 21 55 11
BP 1128
76063 Le Havre cedex

Le Mans
02 43 84 84 84
BP 28013
72008 Le Mans cedex 1

Lille
03 20 55 77 77
BP 10 - 59010 Lille cedex

Limoges
05 55 79 25 25
BP 11 - 87001 Limoges cedex

Lyon Caluire
04 78 29 88 88

Lyon Villeurbanne
04 78 85 33 33
BP 11075
69612 Villeurbanne cedex

Marseille
04 91 76 10 10
BP 194
13268 Marseille cedex 8

Metz
03 87 63 63 63
BP 20352 - 57007 Metz cedex 1

Montpellier
04 67 63 00 63
BP 6040
34030 Montpellier cedex 1

Mulhouse
03 89 33 44 00
BP 2116
68060 Mulhouse cedex

Nancy
03 83 35 35 35
BP 212 - 54004 Nancy cedex

Nantes
02 40 04 04 04
BP 82228
44022 Nantes cedex 1

Nice
04 93 26 26 26
BP 1421 - 06008 Nice cedex 1

Perpignan
04 68 66 82 82
BP 40456
66004 Perpignan cedex 4

Poitiers
05 49 45 71 71
BP 21 - 86001 Poitiers cedex

Reims
03 26 05 12 12
Maison de la vie associative
Boite 214/56
122 bis rue du Barbâtre
51100 Reims

Rennes
02 99 59 71 71
BP 70837 35008 Rennes cedex

Roanne
04 77 68 55 55
19 rue Benoît Malon
42300 Roanne

Rouen
02 35 03 20 20
BP 1104
76174 Rouen cedex 1

St Étienne
04 77 74 52 52
Maison des Associations,
Casier 101
4 rue André Malraux
42000 St Etienne

Strasbourg
03 88 22 33 33
BP 125
67028 Strasbourg cedex 1

Toulon
04 94 62 62 62
BP 2028
83060 Toulon cedex

Toulouse
05 61 80 80 80
BP 31327
31013 Toulouse cedex 6

Tours
02 47 54 54 54
BP 11604
37016 Tours cedex 1

Troyes
03 25 73 62 00
BP 186
10006 Troyes cedex

S.O.S HELP

English speaking

01 46 21 46 46

BP 43

92101 Boulogne-Billancourt cedex

S.O.S Amitié en FRANCE

SIÈGE FÉDÉRAL

33 RUE LINNÉ -75005 PARIS

TÉL : 01 40 09 15 22

WWW.SOS-AMITIE.COM

administration@sos-amitie.com

Nord Franche-Comté

03 81 98 35 35
Esp. Associatif - 1 rue du Château
25200 Montbéliard

Orléans

02 38 62 22 22
BP 5251
45052 Orléans cedex 1

Paris & Ile-de-France

01 42 96 26 26
Secrétariat 7 rue Heyrault
92100 Boulogne-Billancourt
cedex

Pau

05 59 02 02 52
BP 555
64012 Pau université cedex

Pays d'Aix

04 42 38 20 20
BP 609
13093 Aix-en-Provence cedex
02

